

REPORTAGE

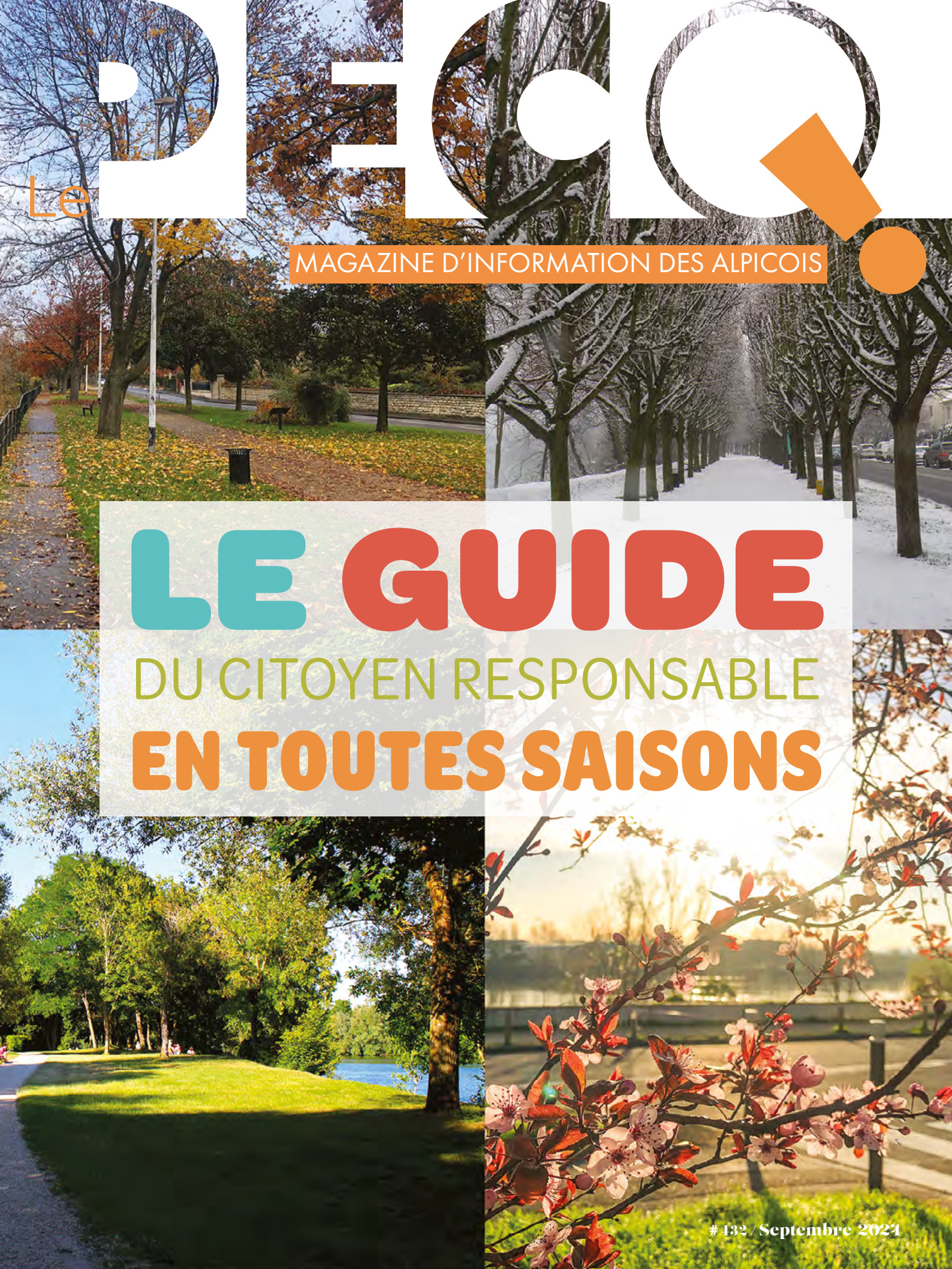
Le

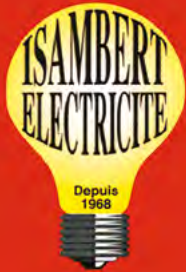
MAGAZINE D'INFORMATION DES ALPICOIS

LE GUIDE

DU CITOYEN RESPONSABLE

EN TOUTES SAISONS





CHAUFFAGE
ECLAIRAGE
VENTILATION
INTERPHONE
AUTOMATISATION
DE PORTAILS
BORNES DE VEHICULE
ELECTRIQUE

☎ 01 39 76 82 62

105 bis, route de Croissy - 78230 Le Pecq-sur-Seine
site : www.isambert-electricite.com

CHAMPION JR TRAVAUX PUBLICS AMÉNAGE VOTRE VILLE

VOIRIE,
ASSAINISSEMENT,
GÉNIE CIVIL,
ESPACES VERTS,
PARTICULIERS



8 RUE DU PINCE LOUP - FOURQUEUX • 78112 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
01 39 58 32 56 • FOURQUEUX@CHAMPIONJR.FR

INSTALLATION ET ENTRETIEN DE POMPES À CHALEUR,
CLIMATISATION ET VENTILATION.



LAVABRE & LECAMME

 Pompe à chaleur
 Climatisation
 Chauffage
 Plomberie

POMPE À CHALEUR, CLIMATISATION

Pompe à chaleur air-eau, hybride, chauffe eau thermodynamique
Climatisation mono, multi-split, gainable, VRD, DRV, entretien, dépannage

CHAUFFAGE

Entretien de toutes marques
Rénovation, création de tous systèmes de chauffage
Neuf et ancien, désembuage, passage du fioul au gaz

PLOMBERIE

Tous travaux de plomberie, robinetterie
Entretien et rénovation de réseau d'eau froide et chaude
Canalisations d'évacuation, travaux sur fonte et PVC
Neuf et ancien



01 39 76 05 62

20, rue Thiers - 78110 Le Vésinet
www.lavabrelecamme.com - contact@lecamme.fr

Résidence Marconi

Maison de retraite médicalisée à Chatou



La résidence Marconi accueille des séniors
en perte d'autonomie dans un cadre raffiné et médicalisé

- Accueil en séjour permanent ou temporaire
- Unité dédiée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles neuro-évolutifs
- Équipes pluridisciplinaires, professionnels soignants présents 24h/24 - 7j/7
- Espaces bien-être, restaurant & gastronomie et activités culturelles variées

Vous souhaitez échanger sur la situation de votre proche en perte d'autonomie ? Appelez-nous au **01 30 09 85 00**

6 rue Marconi 78400 Chatou | residencemarconi.lna-sante.com


SANTÉ
Soigner et prendre soin



Laurence Bernard
Maire du Pecq



Après un été festif marqué par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, lors desquels notre ville a eu la chance d'accueillir la délégation australienne de trampolines et de voir passer l'épreuve de course cycliste sur route, le temps de la rentrée a sonné.

Pendant tout cet été, plusieurs chantiers importants ont bien progressé, de la requalification de la place de l'Ermitage et du square Jacques Tati à la poursuite des travaux de réhabilitation du Quai 3, en passant par le lancement de la construction de la maison médicale. Un point détaillé sur ces travaux figure dans la rubrique Zoom de ce numéro.

Le Forum des Associations, qui a eu lieu le samedi 7 septembre, a donné le coup d'envoi d'une nouvelle année pleine d'activités sportives, culturelles et artistiques. Je tiens à remercier les associations alpicoises pour leur présence et leur investissement lors de ce rendez-vous, qui a permis de mettre en avant leur richesse et leur diversité.

Avec l'arrivée prochaine de l'automne, les feuilles mortes seront bientôt à nos portes. Les agents de la propreté veilleront comme chaque année à leur ramassage dans les espaces publics. Pour vos jardins, je vous invite à consulter le supplément détachable au centre de ce magazine.

Il contient de nombreux et utiles conseils pratiques, notamment si vous souhaitez vous initier à la pratique du compostage. Pour un futur meilleur, adoptons dès maintenant les bons gestes.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une excellente rentrée.

Pendant tout l'été, plusieurs chantiers importants ont bien progressé.



Sommaire

4>5 Décryptage
Les secrets des noms des rues

6>7 Vos associations
Les coulisses de la régates du Président

8>14 Votre Ville
Les bibliothèques fêtent la science

15>22 Dossier
Le guide du citoyen responsable en toutes saisons

À détacher, découper et conserver

24>25 Vous
Le portrait du mois

26>27 Zoom
Les grands projets de la Ville

28>31 L'agenda

32>33 La chronique alpicoise

34 Les offres d'emploi

Les (petits) secrets des noms des rues

Au détour d'une balade ou sur le chemin du travail, nous traversons, chaque jour, des dizaines, voire des centaines de rues et autres voies, avec leur nom propre et leur histoire. Mais savez-vous pourquoi votre rue porte son nom ? Qui en a décidé ainsi ? Pourquoi ce nom, et pas un autre ? Voici les réponses.



Pourquoi nomme-t-on les rues ?

Les avenues, rues, ruelles, allées et autres voies portent toutes un nom, ou presque. Cette tradition revêt une importance capitale. D'abord, pour se repérer. Sans adresse précise, imaginez les difficultés que rencontrerait un facteur pour distribuer le courrier... Cet usage est également indispensable pour les secours qui ne peuvent connaître par cœur leur zone d'intervention.

Quelles évolutions au fil des siècles ?

Les rues sont les reflets d'une histoire qui s'est construite au fil des siècles. En France, la tradition de nommer les voies remonte au

Moyen Âge. À l'époque, les habitants désignaient les rues selon leurs particularités locales. Certaines dénominations, telles que la rue de l'École, la rue des Moulins, la Grande rue ou encore la place de la Mairie, ont ainsi essaimé dans les villages. Au XVII^e siècle, l'usage tend à rendre hommage à d'illustres personnages ou à des événements historiques. Lors de la Révolution, les lieux faisant référence à la monarchie ou ceux à consonnance religieuse sont débaptisés mais la Restauration en rétablit une partie. Depuis les années 60, la tendance est à la dépolitisation des noms. Il n'est ainsi pas rare de traverser une rue portant le doux nom d'une fleur, une autre baptisée en hommage à un artiste ou portant le nom d'une personnalité politique faisant consensus, comme le Général de Gaulle.

Qui décide de nommer ou dénommer les rues ?

Depuis les lois de décentralisation de 1982, la dénomination des voies publiques relève de la compétence des communes. Les habitants ont toutefois la liberté d'émettre des propositions. Par exemple, en signant une pétition. Attention, pour qu'elle soit inscrite à l'ordre du jour, la pétition doit être signée par un dixième des électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune. Libre ensuite au Conseil municipal d'approuver ou non les propositions. Au titre de ses pouvoirs généraux de police, le Maire garde le dernier mot.

Quelles règles encadrent cette pratique ?

La dénomination d'un lieu public doit respecter le principe de neutralité du service public. Un concept assez flou puisqu'il n'interdit pas, par exemple, de baptiser une rue du nom d'un Saint. Par ailleurs, comme le rappelle le Ministère de l'Intérieur, "la dénomination attribuée à une voie ou

un édifice public doit être conforme à l'intérêt public local. À ce titre, l'attribution d'un nom à un espace public ne doit être ni de nature à provoquer des troubles à l'ordre public, ni à heurter la sensibilité des personnes, ni à porter atteinte à l'image de la ville ou du quartier concerné". Afin de veiller au respect de ces obligations, le juge administratif dispose d'un pouvoir de contrôle sur les dénominations. Enfin, bien que quelques contre-exemples existent, une règle communément admise veut que le nom d'une personnalité vivante ne soit pas accolée à une rue.

Nommer une voie, est-ce obligatoire ?

Dans les petits villages, beaucoup d'habitations n'ont pas d'adresse formelle, le lieu-dit ou le hameau faisant souvent office d'adresse commune pour plusieurs logements. En 2021, plus de 350 000 voies étaient ainsi non numérotées. À l'heure des GPS tout-puissants, les nommer est toutefois devenu indispensable. En 2022, la loi a donc étendu l'obligation de nommer et de numéroter les voies aux communes de moins de 2 000 habitants.

Petites histoires de rues alpicoises...

Au Pecq, certaines rues portent les noms d'illustres personnalités ou d'événements qui ont marqué l'histoire de notre ville.
En voici quelques exemples.

Rue du 3 Mars 1942

Le nom de cette rue rend hommage à un tragique événement qui a marqué l'histoire alpicoise : le bombardement du 3 mars 1942, en pleine Seconde Guerre mondiale, lors duquel de nombreuses habitations ont été détruites, faisant 47 morts et 55 blessés.

Rue Max Gauffreteau

Conseiller municipal en 1977 puis élu maire le 22 janvier 1981, Max Gauffreteau meurt d'une crise cardiaque le 15 septembre de la même année. Président de l'US Pecq jusqu'en 1981, il inaugure le 3 juin 1972, aux côtés du maire de l'époque, Pierre Régis, le stade Louis Raffegau. C'est à la rue qui longe ce stade, jusqu'alors partie de la rue de la Liberté, que le Conseil municipal décide de donner son nom, le 13 juin 1982.

Rue Bellavoine

La rue Bellavoine, anciennement nommée rue de la Murie, doit son appellation à une délibération du Conseil municipal de 1898. La rue qui grimpe vers l'église Saint-Wandrille porte le nom d'une vieille famille alpicoise dont le représentant le plus prestigieux, René, fut, de 1847 à 1861, le 13^e maire de notre ville.

Rue Adrien Descombes

Celui qui fut, de 1912 à 1936, le 21^e maire du Pecq avait une âme de bâtisseur puisqu'on lui doit, entre autres, les groupes scolaires Centre et Wilson, les bains douches, et la salle des fêtes. Le Conseil municipal, le 6 février 1959, a voulu lui rendre hommage en donnant son nom à l'ancienne rue de la Fontaine, qui faisait référence à la "Fontaine de Mercure" qui se trouvait autrefois dans l'ancien jardin des canaux du Château Neuf de Saint-Germain-en-Laye.

Rue Jean-Pierre Romain Rue Gabriel Morel

Ces deux rues rendent hommage à des Alpicois morts pour la France : Jean-Pierre Romain, né le 15 février 1922 et Gabriel Morel, né le 30 mars 1922, tous deux abattus par les nazis le 25 août 1944. Employé de bureau, le premier était engagé dans la résistance en tant que secrétaire du bureau militaire des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) de Chatou. Apprenti mécanicien et membre des Francs-Tireurs et Partisans (FTP), un mouvement de résistance, le second s'est, lui, courageusement battu à la grenade avant de tomber sous les coups des SS. Tous deux ont été inhumés au carré des martyrs du cimetière de Chatou.

Dans les coulisses de la régate du Président



Le **samedi 14 septembre**, soit dans seulement quelques jours, la régata du Président s'élancera au départ du pont Georges Pompidou jusqu'à l'île de la Loge du Port-Marly. Un rendez-vous incontournable pour les amateurs franciliens de voile.

Quel apaisant spectacle que d'admirer le cours paisible de la Seine au détour d'une promenade sur les berges alpicoises ou depuis le pont Georges Pompidou. Une touche d'originalité vient parfois sublimer ce paysage bucolique, qui a tant inspiré les Impressionnistes au XIX^e siècle, lorsqu'une majestueuse procession de voiles blanches fait son apparition sur le fleuve. C'est le cas chaque année, quand, à l'initiative du Yacht Club du Pecq, des dizaines de participants se mesurent lors de la coupe du Président. Et il se trouve que, justement, la prochaine édition se tiendra dans quelques jours, le samedi 14 septembre. Les compétiteurs sillonneront alors les eaux fluviales depuis le pont Georges Pompidou jusqu'à l'île de la Loge du Port-Marly. Si le passage de cette régata enchante les spectateurs alpicois, qui n'en perdront pas une miette depuis les bords de Seine, sa préparation requiert une organisation millimétrée.

En effet, plus d'un an avant le jour J, la Fédération Française de Voile (FFV) invite les clubs franciliens à lui transmettre la liste de leurs événements à venir. "Cela permet à la FFV d'avoir une vue d'ensemble des activités se déroulant sur la Seine et de favoriser la coordination entre les clubs, en décalant les dates de certaines régatas pour qu'elles ne se chevauchent pas", indique Jérôme Martin, le président du Yacht Club. Si la FFV n'a pas de droit de

veto, le club a, en revanche, besoin d'obtenir l'autorisation des Voies Navigables de France (VNF). Le dossier est déposé plus d'un an avant la régata à l'établissement public, qui dispose d'un délai de trois mois pour accorder ou non son autorisation. Il transite ensuite entre les mains des fonctionnaires de la Préfecture des Yvelines, en attente d'une signature, puis est transmis aux éclusiers, en charge de la surveillance et de la gestion des infrastructures fluviales. Contrairement à La Descente de la Seine, régata phare du Yacht Club, nul besoin d'obtenir une restriction de circulation fluviale.

On sécurise la zone

Après la partie administrative, place à l'organisation. Ouvertes à tous les voiliers de type habitable ou dériveur, les inscriptions sont 100% dématérialisées, ce qui confère un gain de temps non négligeable aux organisateurs. Facteur primordial dans toute compétition, la sécurité reste la priorité du président. "Nous installons des bouées afin de délimiter le parcours et nous recrutons une personne détentrice du permis fluvial. Beaucoup de nos membres l'ont mais ils veulent participer à la régata... Nous essayons donc de faire appel à quelqu'un d'extérieur", rapporte Jérôme Martin, invitant "celles et ceux qui souhaitent assurer ce rôle lors des prochaines régatas à se faire connaître". La présence d'un arbitre est également obligatoire.

“

**Le premier à avoir
fini l'épreuve
lance la cocotte
et la friteuse.**

”



Comme dans un bateau, où chaque membre de l'équipage est à son poste, le bureau du club se répartit les tâches. Si Jérôme Martin supervise, Éric Joye, le trésorier, se charge des inscriptions et de la publication des résultats, Emmanuelle Ham, la responsable de l'organisation des régates, a la lourde responsabilité de recruter les personnes en charge de la sécurité ainsi que l'arbitre, tandis que David Balandras, webmaster et chargé de communication, s'occupe de faire de la publicité sur le site internet du Yacht Club et sur les réseaux sociaux afin d'attirer le plus grand nombre de participants.

Les moules-frites de l'amitié

Enfin, dernière mission, et non des moindres : l'organisation du traditionnel déjeuner à base de moules-frites, qui permet aux compétiteurs de reprendre des forces entre les manches du matin et celles de l'après-midi. *"Nous faisons toujours les courses la veille. Le jour de la régata, le premier à avoir fini l'épreuve lance la cocotte et la friteuse puis les autres participants viennent progressivement lui prêter main forte"*, raconte Jérôme Martin. Et d'ajouter : *"Je tiens à remercier la Ville et son service des Festivités pour la mise à disposition des tables et des chaises"*.

Le jour J, à quelques minutes du départ, l'arbitre effectue un dernier briefing avec les participants afin de leur donner la direction du vent, leur rappeler le parcours, le nombre de tours à effectuer ainsi que l'ensemble des règles de sécurité (port obligatoire d'un gilet de sauvetage...). La procédure de départ est lancée par l'arbitre à l'aide d'un pavillon depuis la vigie. Associés à des signaux sonores, les pavillons confèrent de précieuses indications aux compétiteurs qui, distance oblige, ne peuvent communiquer entre eux ou avec l'arbitre. La flotte est enfin libérée, et chacun s'élance vers la première marque du parcours.

Vous souhaitez venir encourager les participants **le samedi 14 septembre** ? Vous êtes les bienvenus. Rendez-vous sur les berges de Seine, à proximité du Yacht Club, pour assister au spectacle !

Renseignements au 06 99 81 78 78
ycapecq.fr

COUREZ CONTRE LE CANCER DES ENFANTS

La 13^e édition de la course Enfants Sans Cancer, organisée par l'association Imagine For Margo, aura lieu **le dimanche 29 septembre** au Domaine National de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine). Trois parcours sont proposés : 5 km marche, 5 km course ou 10 km course, ainsi que des activités sportives en live depuis chez vous, si vous ne pouvez assister physiquement à l'événement. Imagine For Margo mène des actions de sensibilisation et des collectes de fonds afin d'accélérer la recherche sur les cancers pédiatriques. La somme récoltée grâce à cette course permettra ainsi de financer des programmes de recherche innovants. En 2023, plus de 6000 participants ont permis de récolter 2 310 000 € pour la recherche. Pour vous inscrire et battre le record de l'an dernier, rendez-vous sur enfantsanscancer.fr

| Renseignements sur imagineformargo.org

LA RENTRÉE DE L'AVF

Visite du musée du Service de santé des armées

Situé dans l'ancien cloître de l'Abbaye du Val-de-Grâce, le musée du Service de santé des armées a pour mission de conserver et d'exposer les diverses composantes de la médecine aux armées. Rendez-vous le **mercredi 2 octobre à 14h30** au 1 place Alphonse Laveran (métro Port-Royal), dans le 5^e arrondissement de Paris, muni de votre carte d'identité.

| Tarif : 19 €

Sortie à Fontainebleau et Barbizon

Le samedi 19 octobre, l'AVF vous convie à une journée exceptionnelle : visite guidée des salles historiques du château de Fontainebleau, puis déjeuner dans un restaurant, suivi d'une visite du musée des peintres de Barbizon. Départ en car à 8h15 devant l'hôtel de ville du Pecq, muni de votre carte d'identité.

| Tarif : 79 €

Journée du Nouvel Arrivant

C'est dans le cadre prestigieux du château de Monte-Cristo que l'AVF Le Pecq convie les nouveaux Alpicois, installés depuis moins d'un an dans notre commune, à la Journée du Nouvel Arrivant. Tous sont attendus **le samedi 12 octobre** à partir de 13h45 et jusqu'à 14h15 pour une visite commentée de la résidence d'Alexandre Dumas, suivie d'un goûter de bienvenue. Les enfants de 5 ans et plus seront pris en charge par une conteuse.

| Les nouveaux Alpicois sont invités à se faire connaître au plus vite le mardi de 9h à 12h ou de 14h à 16h au 01 30 87 06 80
Renseignements par mail à avflepecq@gmail.com

LES BIBLIOTHÈQUES fêtent la Science

À l'occasion de la 33^e édition de la Fête de la Science, les bibliothèques municipales se mobilisent, tout au long du mois d'octobre, pour informer les plus jeunes autour du thème "Océan de savoirs", qui permet de valoriser les découvertes et les défis liés à notre patrimoine maritime.

EXPOSITION BD PLANKTÓS

Planktós est une bande dessinée digitale créée par Timon Ducos, illustrateur scientifique, qui nous plonge dans le monde extraordinaire et microscopique de l'océan. À travers cette expérience immersive, de la banquise à la haute mer, vous apprendrez comment les chercheurs de la mission Tara océans, en sillonnant l'océan à bord de la goélette Tara, prélèvent des micro-organismes, algues invisibles, virus et bactéries et développent une recherche scientifique de pointe. Véritable ressource pédagogique mêlant art et science autour de l'océan, la BD digitale Planktós fournit de précieuses informations pour comprendre la valeur inestimable des micro-organismes marins et leur rôle essentiel dans l'équilibre de notre planète bleue. Découvrez le monde fascinant du plancton !

Du 1^{er} au 31 octobre aux horaires d'ouverture
Bibliothèques Eugène Flachat et Les Deux Rives
Tout public



SOIRÉE D'INAUGURATION

Rencontre éco-artistique avec Nicole King, peintre et ingénieur environnement, eau et pollution, présente son ouvrage *Pour une eau vivante*. Échanges et dédicaces.



Vendredi 4 octobre de 18h30 à 20h30
Bibliothèque Les Deux Rives, 2 avenue des Vignes-Benettes
Tout public

ATELIERS ROBOTIQUES • "MATATALAB, L'ÎLE AU TRÉSOR"

Matatalab est un robot de codage sans écran, destiné aux enfants âgés de 5 à 8 ans. Qui osera s'aventurer avec lui sur une île perdue et pleine de dangers ? Il faudra suivre les instructions avec précision pour trouver le coffre des pirates !

Mercredi 9 octobre de 14h à 16h
Bibliothèque Eugène Flachat
De 5 à 8 ans



• "DASH, RAMASSEUR DE DÉCHETS"

Dash est un robot qui peut se déplacer, jouer de la musique, parler et bien d'autres choses encore. Dans une logique de développement durable, les enfants vont pouvoir programmer un parcours précis afin qu'aucun déchet ne soit oublié, et les déposer dans une station afin d'être recyclés.

Mercredi 9 octobre de 16h à 18h
Bibliothèque Eugène Flachat
De 9 à 12 ans

CINÉ-DOC

Deux documentaires scientifiques pour plonger dans l'océan, en comprendre certains mécanismes et appréhender les espèces qui y vivent. À découvrir en famille !



Samedi 12 et mercredi 16 octobre de 14h à 18h
Bibliothèque Eugène Flachat
Tout public

RACONTE MOI UNE HISTOIRE : LES SCIENCES/ LES OCÉANS

Venez découvrir des histoires passionnantes sur les océans. Ce rendez-vous est animé par l'équipe des bibliothèques.

Mercredis 16 et 23 octobre de 16h15 à 17h15
Bibliothèque de la Maison Pour Tous,
centre culturel André Malraux, 3 bis quai Voltaire
À partir de 4 ans

MURDER PARTY : "QUI A TUÉ LE PROFESSEUR ?"

Menez l'enquête au pôle Wilson. Le professeur a été assassiné et vous devrez trouver des indices pour comprendre ce qu'il s'est passé, qui est coupable, et pourquoi !



Samedi 19 octobre de 18h à 21h
Pôle Wilson, 6 avenue de la Paix
En famille, à partir de 10 ans

ATELIER DE CRÉATION MANUEL : LES POISSONS

Venez créer autour du thème des habitants de l'océan.

Mardi 22 octobre à 15h
Bibliothèque Les Deux Rives
À partir de 7 ans



CINÉ-CLUB JUNIOR

Venez découvrir un dessin animé sur le thème des océans, avec plaisir et popcorn. La programmation est disponible dans les bibliothèques.

Mercredi 23 octobre à 15h
Bibliothèque Eugène Flachat
À partir de 7 ans



Toutes les animations proposées sont gratuites sur inscription préalable - Information et réservation au 01 39 58 16 92



CMJ : BIENTÔT LES ÉLECTIONS

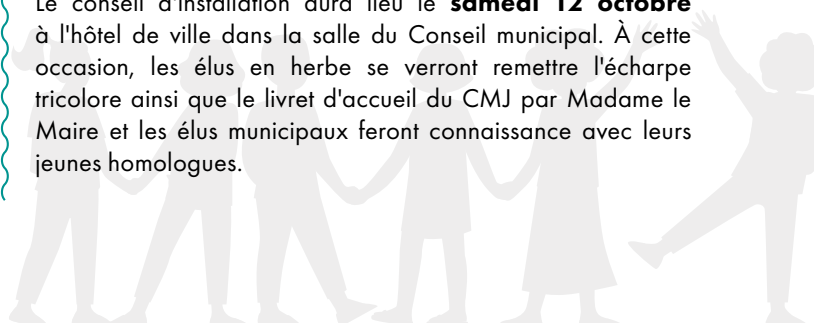
Toutes les bonnes choses ont une fin. Deux ans après leur prise de fonction, les élus du Conseil municipal des jeunes (CMJ) entrant en 5^e, soit près de la moitié de l'instance municipale, se préparent à passer la main. **Le 4 octobre, chaque classe de CM2 des écoles alpioises élira donc deux représentants, un garçon et une fille, pour les remplacer.**

Qui peut se présenter ? Seuls les élèves scolarisés en CM2 dans une de nos écoles publiques et résidant au Pecq pourront se présenter. Chaque classe y sera représentée. Les nouveaux élus siégeront au sein du CMJ pendant deux ans. À noter que les élus entrant en 6^e resteront à leur poste une année de plus et ne seront renouvelés que l'an prochain.

Comment se dérouleront les élections ? Les élections se feront par scrutin à un tour. À l'issue du dépouillement, le président du bureau de vote annoncera les résultats qui seront ensuite affichés dans chaque établissement.

Qu'est-ce que le CMJ ? Il s'agit d'une instance municipale permettant aux jeunes de participer activement à la vie de la commune, de se familiariser avec la démocratie et de mener des projets visant à améliorer leur cadre de vie. Comme leurs aînés du Conseil municipal, les jeunes élus se réunissent en séances plénières afin de présenter les projets réalisés au cours de l'année. Ils sont répartis en trois commissions : "Vie sportive et Culturelle", "Environnement et Développement durable" et "Solidarités et Citoyenneté".

Quand les nouveaux élus entreront-ils en fonction ? Le conseil d'installation aura lieu le **samedi 12 octobre** à l'hôtel de ville dans la salle du Conseil municipal. À cette occasion, les élus en herbe se verront remettre l'écharpe tricolore ainsi que le livret d'accueil du CMJ par Madame le Maire et les élus municipaux feront connaissance avec leurs jeunes homologues.





SEMAINE BLEUE

À l'occasion de la Semaine bleue, qui aura lieu **du 30 septembre au 6 octobre** dans toute la France, la Ville convie les Alpcois de plus de 65 ans à différentes activités.

Animation karaoké

Le jeudi 3 octobre à 14h, les seniors alpcois sont invités à participer à un karaoké au pôle Wilson. En solo ou à plusieurs, ils pourront faire étalage de leurs talents vocaux ou simplement profiter de ce moment pour écouter des mélodies bien connues. Le tout orchestré par un animateur expérimenté. Un délicieux goûter sera également servi au cours de cette après-midi joyeuse.

Gratuit - Inscription obligatoire avant le **mardi 1^{er} octobre** auprès du pôle Vie sociale, sur place à l'hôtel de ville ou en téléphonant au 01 30 61 66 18

Atelier "Prévention des arnaques"

Cet atelier interactif vise à sensibiliser les seniors sur les risques d'arnaques, que ce soit dans la rue ou au domicile, au travers des moyens de paiements ou via l'utilisation des nouvelles technologies. La séance, d'une durée de 2h30, sera animée par des intervenants de l'association AGIRabcd qui proposeront des solutions et dispenseront des conseils pour mieux se prémunir des arnaques. Intéressé ? Rendez-vous **le mardi 8 octobre à 14h** au pôle Wilson. Attention, le nombre de places est limité.

Gratuit - Inscription obligatoire avant le **mardi 1^{er} octobre** auprès du pôle Vie sociale, sur place à l'hôtel de ville ou en téléphonant au 01 30 61 66 18

CONFÉRENCE SUR L'HISTOIRE DE L'ART

Seniors alpcois, le pôle Vie sociale vous convie au pôle Wilson, le **mardi 5 novembre** à 15h, à une conférence sur les chefs-d'œuvre du musée du Prado. Attention, il n'y aura pas de billetterie à l'entrée ! Présentée par Lionel Cariou de Kerys, conférencier en histoire de l'art, elle vous fera (re)découvrir certains chefs-d'œuvre que viennent admirer des passionnés et des touristes du monde entier. Un événement à ne pas manquer !

Tarif unique : 8 € - Inscription obligatoire à partir du **lundi 7 octobre** auprès du pôle Vie sociale, sur place ou par téléphone au 01 30 61 66 18

RENDEZ-VOUS SPORTIFS SENIORS, C'EST PARTI !

Depuis début septembre, plusieurs séances de sport hebdomadaires sont proposées à nos aînés dans différents quartiers de la ville : **le mardi au gymnase Normandie-Niemen** aux Vignes-Benettes, **le jeudi au gymnase Marcel Villeneuve** dans le quartier Mexique, et **le vendredi au gymnase Jean Moulin** à l'Ermitage. Ces séances ont lieu de 10h à 12h, avec un échauffement en douceur et une pause fraîcheur pour souffler et se réhydrater. Une seule condition pour y participer : être alpcois et avoir plus de 65 ans. Le but ? Garder la forme, maintenir ses capacités cognitives et créer du lien social, dans la convivialité et la bonne humeur.

Tarif : 110 € l'année, somme payable en 1 ou 3 fois
Renseignements et inscription obligatoire auprès du pôle Vie sociale, sur place ou par téléphone au 01 30 61 66 18

REPAS DE L'AMITIÉ 2025 PRENEZ DATE

C'est une date à entourer d'ores et déjà dans vos agendas si vous avez 65 ans ou plus. Le prochain Repas de l'Amitié aura lieu **les samedi 18 et dimanche 19 janvier 2025**.

Les Alpcois concernés recevront une invitation courant novembre.

Les personnes qui ont eu ou qui auront 65 ans en 2024 (nées en 1959) et qui souhaitent participer à cette manifestation sont invitées à se faire connaître auprès du pôle Vie sociale, munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

NOUVEAUX ATELIERS NUMÉRIQUES THÉMATIQUES

Nouveauté ! Le service Solidarités et Inclusion lance des ateliers numériques thématiques. À partir de janvier 2025, ces nouveaux rendez-vous permettront aux seniors et/ou personnes rencontrant des difficultés avec internet de se familiariser avec les outils informatiques. Afin de les accompagner et d'identifier au mieux leurs besoins, quatre rencontres auront lieu d'ici à la fin 2024 :

- **Mercredis 25 septembre et 13 novembre de 9h à 12h** : des cafés numériques permettront d'échanger et de comprendre les attentes des participants qui pourront également en profiter pour exposer leurs difficultés du moment.
- **Mercredi 9 octobre de 9h30 à 11h** : atelier numérique sur l'utilisation d'une messagerie électronique.
- **Mercredi 11 décembre** : atelier numérique sur le thème de l'accès aux droits via les plateformes de santé (Ameli, Doctolib...).

En fonction des besoins recensés lors des cafés numériques et des ateliers tests, le service Solidarités et Inclusion proposera ensuite différentes thématiques aux participants, pouvant aller de la navigation sur internet à l'organisation d'une messagerie électronique (notes, prise de rendez-vous...), en passant par des ateliers d'initiation à l'usage d'un smartphone ou de perfectionnement aux tablettes numériques.

Renseignements et inscriptions obligatoires auprès du service Solidarités et Inclusion
au 01 30 61 66 19

FÊTE DE LA PETITE ENFANCE

Les parents et leurs enfants de 0 à 3 ans, ainsi que les futurs parents, sont attendus nombreux au pôle Wilson, **samedi 5 octobre de 9h à 12h30**, à l'occasion de la Fête de la Petite Enfance. Au programme, des ateliers participatifs et ludiques ouverts aux familles avec un enfant de moins de 3 ans : un atelier musique animé par la musicienne Diana Nevieri ; un atelier livre animé par une conteuse ; deux ateliers de motricité, un pour les tout-petits et un pour les plus grands ; des ateliers créatifs avec réalisation d'une fresque géante, manipulations...

L'association SOS urgence garde d'enfants ainsi qu'une puéricultrice de la PMI (Protection Maternelle Infantile) du département présenteront leurs services aux familles. L'association La Leche League, pour le soutien à l'allaitement, sera également présente.

À 15h30, un spectacle sera offert par la Ville aux enfants de moins de 3 ans et à leurs parents : *Va te coucher Zoé* par la Compagnie Fabulouse. Le pitch ? Zoé a 3 ans et 3 bonnes raisons pour ne pas aller au lit ce soir. Elle n'est pas fatiguée, elle a encore envie de jouer et surtout... elle a très peur du noir ! Zoé croit être seule dans sa chambre... Pourtant, bien des surprises l'attendent... Qui remue au fond du tiroir ? Qui se cache sous la couverture ? De rencontres inattendues en rebondissements, Zoé et ses petits camarades spectateurs vivront une expérience unique... À noter que le spectacle sera suivi d'un goûter offert par la Ville.

Pôle Wilson, 6 avenue de la Paix
Renseignements au 01 30 61 51 35
ou par mail à fetedelapetiteenfance@ville-lepecq.org

LE PECQ Solidaire et éco-citoyen

UNE BELLE RENTRÉE !

Après une fin d'année scolaire marquée par le scrutin européen et des élections législatives qui n'étaient pas prévues... Les petits comme les grands avaient bien besoin de faire une pause.

L'organisation des Jeux Olympiques cet été dans notre belle capitale et les résultats des athlètes français ont pu redonner de la joie de vivre et même l'envie pour certains de repratiquer un sport. Restons sur cette note pour reprendre un rythme qui s'articule autour de la journée de nos enfants et de la vie de famille.

Car très vite, il va falloir, pour nous élus comme pour les enfants, reprendre les stylos et les cahiers afin de commencer à préparer le budget municipal 2025.

C'est ainsi que nous vous souhaitons à tous une très belle rentrée 2024.

Suivez Le Pecq Solidaire
Éco-citoyen sur Facebook

Grégory Buys,
Agnès Thébaud,
Didier Bizet
Laure Herbert

EXPOSITION D'ART CONTEMPORAIN

Artiste, peintre, sculpteur, Philippe Tallis explore le monde qui nous entoure. Visages, corps, animaux, expressions et paysages prennent vie entre ses mains. Il travaille la pierre, le bronze, le métal, le bois, la cire et même la terre. Sur ses toiles, il projette des éclats de couleurs et saisit une attitude, un moment suspendu. Il privilégie le mouvement. Il émeut, fait rire, interroge. Philippe Tallis utilise la réalité comme mode d'évasion. Son monde est à découvrir. Alexandre Dumas aurait très certainement aimé le rencontrer et l'accueillir chez lui !

Jusqu'au 22 septembre
Du mardi au dimanche matin aux heures d'ouverture
Tarifs : de 6 à 10 €

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le château de Monte-Cristo ouvrira ses portes au public. Vous pourrez y découvrir la demeure d'Alexandre Dumas ainsi que son parc romantique aménagé à l'anglaise avec grottes, rocailles et bassins. Dans le parc et au dernier étage du château, vous pourrez également admirer les œuvres de Philippe Tallis. Un comédien en costume sera présent l'après-midi afin de livrer, de façon impromptue, des anecdotes liées à la vie d'Alexandre Dumas.

Le samedi 21 et le dimanche 22 septembre de 10h à 17h
Tarif unique : 4 €, gratuit pour les moins de 8 ans

MURDER PARTIES

Si vous avez du flair et si vous aimez vous transformer en Sherlock Holmes, les Murder parties sont pour vous ! Le préfet de police a bien du mal à résoudre cette enquête. Face aux suspects, invités d'Alexandre Dumas la veille au soir, il a besoin de vous. Vous pourrez les interroger et débusquer celui ou celle qui cache son jeu et masque si bien son acte funeste.

Les 28 septembre et 19 octobre à 11h, 14h et 16h
Tarif unique : 18 € - Sur réservation uniquement

PEUR SUR MONTE-CRISTO

Un meurtre a été commis dans le château. Rêve ou réalité ? Fantôme ou être vivant ? Une enquête "drôlement" effrayante pour halloween...

Mardi 22 octobre à 15h30 - Tarif : 10 € par enfant



24^E SALON DU LIVRE JEUNESSE

Re rendez-vous annuel très attendu, le 24^e salon du Livre Jeunesse s'articulera cette année autour du thème des vikings.

Au programme : présentation et vente de livres et de bandes dessinées, rencontres avec des auteurs et des illustrateurs, lecture de contes, spectacles et animations ludiques et littéraires... pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Le dimanche 6 octobre - De 10h à 17h30
Tarifs : 6 € par personne, 2 € pour les 3 à 7 ans, gratuit pour les moins de 3 ans

Infos & réservations

01 39 16 49 49

contact@chateau-monte-cristo.com
chateau-monte-cristo.com

En bref

ENQUÊTE PUBLIQUE PLU

En date du 30 avril 2024, et par arrêté municipal, la Ville du Pecq a engagé sa troisième procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme. Cette modification vise à transformer le zonage du secteur du Technoparc, route de Sartrouville, afin d'y consolider l'activité économique, tout en garantissant la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

Cette procédure est soumise à enquête publique. Celle-ci se tiendra **du lundi 7 au samedi 26 octobre**. Trois permanences auront lieu au service Urbanisme de l'hôtel de ville en présence du commissaire enquêteur, aux dates et heures suivantes :

- **Lundi 7 octobre**, de 14h à 17h,
- **Mercredi 16 octobre**, de 14h à 17h,
- **Samedi 26 octobre**, de 9h à 12h.

LE TREK "CŒURS DE ROSES" TRAVERSE LE PECQ

Une femme sur huit risque de développer un cancer du sein au cours de sa vie. Face à ce constat, l'association Cœur de Roses se mobilise en organisant le trek "Cœurs de Roses", une randonnée de 80 kilomètres à travers l'Île-de-France. Pas moins de 24 communes, dont notre ville, seront traversées par la centaine de participants lors de la prochaine édition qui aura lieu **le 11 octobre**. Au Pecq, les coureurs longeront les bords de Seine du quartier Canada, traverseront le pont George Pompidou puis poursuivront le long des berges de Seine du quartier Cité avant de rejoindre Le Mesnil-le-Roi. En plus du challenge solidaire, cet événement est donc une magnifique occasion de valoriser notre territoire et nos chemins de randonnées.

Renseignements sur coeursderoses.fr/trek-coeurs-de-roses

FAITES-VOUS AIDER POUR VOS COURRIERS

Après une courte pause estivale, la permanence d'écrivain public fait son retour **dès le 24 septembre** ! Elle est assurée à l'hôtel de ville, tous les 2^e et 4^e mardis du mois, de 9h à 12h, par Didier Getti, un bénévole. Elle a pour objectif de vous aider, si vous en ressentez le besoin, à comprendre les courriers que vous recevez, à rédiger des réponses si nécessaire, ou bien encore à compléter un dossier administratif ou remplir des formulaires d'inscription.

Pour en bénéficier, il vous suffit de prendre rendez-vous auprès du service Solidarités et Inclusion par téléphone au 01 30 61 66 19

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Venez découvrir le programme de la rentrée et les activités de la **Maison Pour Tous** lors d'une journée portes ouvertes **le samedi 21 septembre de 9h à 19h**.

Pour en savoir plus sur les cours d'essai et les séances gratuites lors de cette journée, **flashez le code ci-dessous**.



VOTRE LIVRET EN 5 ÉTAPES

1. Commencez par **détacher** les pages 15 à 22 du magazine.
2. **Tournez-les** dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
3. **Pliez-les** ensuite en deux (de manière à ce que la page "Le guide du citoyen responsable en toutes saisons" se retrouve en couverture).
4. Prenez des ciseaux et **découpez le bas du livret** (pour séparer les pages).
5. Enfin, **lisez-le** et **conservez-le** précieusement.



Carnet

LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL...

souhaitent la bienvenue à

20/04/2024	Léa MALHEIRO	07/06/2024	Mazen LAROUCSI AKHRIF
08/05/2024	Elyah ZAVADIL	20/06/2024	Côme GEOFFROY
11/05/2024	Eydan LISCHETTI	23/06/2024	Emile GUEDJ
12/05/2024	Sandro LE HÉRAN	01/07/2024	Omar ENTIFI
13/05/2024	Oscar MARTINS	01/07/2024	Lyana LICAN VEJO VILLAR
17/05/2024	Mehdi et Rayan AYARI	02/07/2024	Hadrien BOCA
21/05/2024	Adam BOUCHAARA	03/07/2024	Fady KEBSA
22/05/2024	Anes BOUCENNA	04/07/2024	Melina REZIG
22/05/2024	Djeydi DJIKINÉ	07/07/2024	Helia ISAKA KITA ALLIOT
29/05/2024	Alya AZAIEZ	07/07/2024	Pauline ROUSSEL
31/05/2024	Kylan KAFLE	09/07/2024	Ennio COURCY SARTORI
01/06/2024	Freya de PENFENTENYO de KERVEREGUIN	15/07/2024	Agnès CABRERA
04/06/2024	Leya CHATURVEDULA	21/07/2024	Azalya PLET
04/06/2024	Isaac FERRAND	24/07/2024	Amalya BELMOSTAFA ADAMO
06/06/2024	Octave SERRANO	09/08/2024	Mathis KADDOUH

présentent leurs sincères condoléances aux familles de

24/05/2024	Madeleine BARREAU épouse LUEN	21/07/2024	Claude DE SMET
28/05/2024	Nicole PRÉAU épouse SAUCIAS	22/07/2024	Danielle BRAMS épouse PETIT
01/06/2024	Suzanne LETOUT	24/07/2024	Huguette COLLON épouse CLÉNET
03/06/2024	Pierrette LÉONE-BOUYER	30/07/2024	Jeanine ALLAIN veuve LECOINTE
05/06/2024	Georges BELLICHA	31/07/2024	Claude WISKIRCHEN
08/06/2024	Catherine GENEROSO veuve BRIGNONE	01/08/2024	Marie MOOLEE veuve BUGEANT
13/06/2024	Garry LARANCE	30/07/2024	Daniel ROGER
18/06/2024	Firouz SOHEILI	05/08/2024	Mohammed EL MONCEF KLIBI
20/06/2024	Andrée LE BORGNE veuve BLAIZOT	09/08/2024	Roger GAINARD
22/06/2024	Geneviève BROUARD épouse DELAVELLE	09/08/2024	Mariette LEVIEUGE veuve CARETTE
26/06/2024	Geneviève MOUSSY	11/08/2024	Éric BRIARD
05/07/2024	Annette AUGER veuve TROVO	14/08/2024	Huguette ROUIT
07/07/2024	Gisèle OLLIVON veuve HENOCQUE	16/08/2024	Jérôme DUGUÉPÉROUX
09/07/2024	Jacques LACOTTE	22/08/2024	Denise AIGNERELLE veuve FÉRU
14/07/2024	Geneviève GOBET veuve LAMOUREUX		
18/07/2024	Jeanne-Marie FOYER veuve LUCAS		
20/07/2024	Monique GORÉ veuve BOISNARD		

adressent leurs chaleureuses félicitations à

15/06/2024	Arzana ALAJ et Aurélien UTZ	22/06/2024	Tiffany CHEVALIER et Maxime MARTIN
15/06/2024	Laure CZARNY et Jean-Bertrand RAVACHOL	06/07/2024	Danielle STEVENSON-WADE et Thomas CHAUSSY
15/06/2024	Julie LOUVEL et Matthieu COUDRON	06/07/2024	Fanny ZULKE et Guillaume SCIPION

Les photos des mariages estivaux seront publiées dans le prochain numéro du magazine.



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



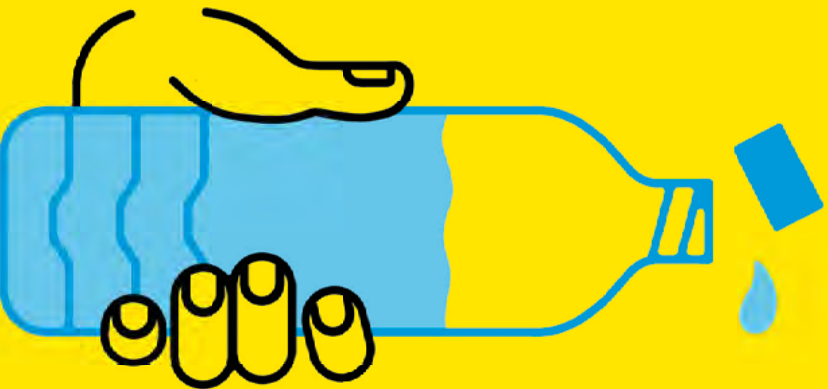
Mouiller son corps
et se ventiler



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



**BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**



Manger en
quantité suffisante



Ne pas boire
d'alcool



Éviter les efforts
physiques

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15
Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.solidarites-sante.gouv.fr • www.meteo.fr • #canicule



LE GUIDE

DU CITOYEN RESPONSABLE
ENTOUTES SAISONS



LE MOT DU MAIRE

Face aux défis environnementaux que nous connaissons tous, notre ville s'est engagée résolument dans la transition écologique.

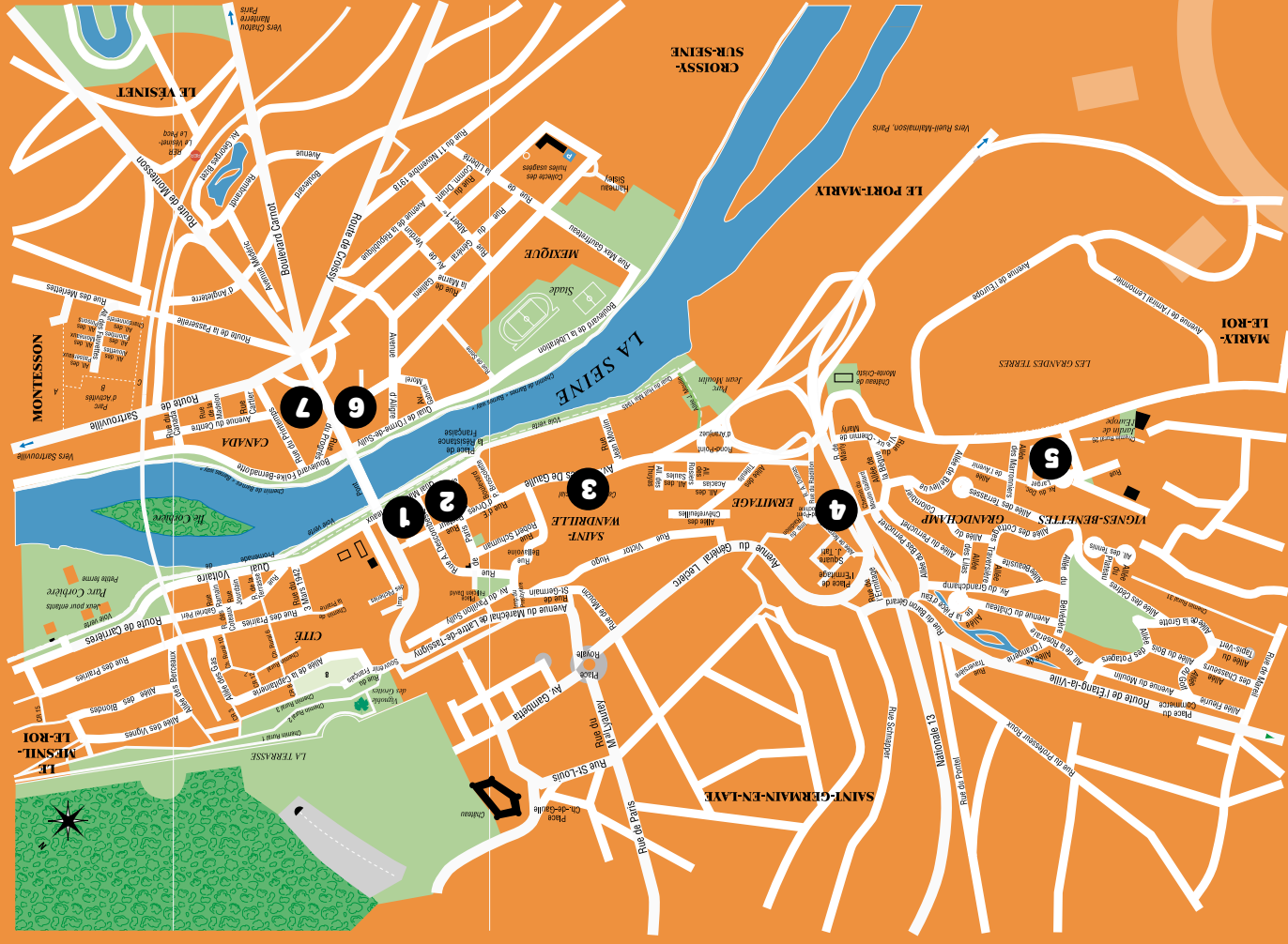
Si une large part du travail doit être accomplie par le biais de l'action publique, chacun peut, à son niveau, jouer un rôle important. Ce guide synthétique vise à vous accompagner concrètement dans cette démarche.

Vous y trouverez des conseils pratiques adaptés à chaque saison pour réduire votre impact au quotidien, ainsi qu'un aperçu des actions menées par la Municipalité. L'objectif n'est pas de dicter des comportements, mais de partager des informations utiles pour que chacun, s'il le souhaite, puisse agir à son échelle.

Les petits gestes, multipliés, font les grandes avancées. Je vous invite à conserver ce livret comme aide-mémoire tout au long de l'année.

Ensemble, par nos actions individuelles et collectives, nous pouvons faire la différence pour préserver notre cadre de vie.

Laurence Bernard
Maire du Pecq



LA CARTE DES POINTS DE FRAÎCHEUR AU PECA

En raison du réchauffement climatique, les vagues de chaleur sont de plus en plus longues, fréquentes et intenses. Si vous vous trouvez dehors lors d'un épisode de fortes chaleurs, n'hésitez pas à vous rendre dans un lieu rafraîchi en ville.

- 1 Hôtel de ville, 13 bis quai Maurice Berteaux**
Au rez-de-chaussée : salle Robert Pelletier, équipée d'un climatiseur et d'une fontaine à eau à l'entrée de la salle.
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h, le samedi de 8h30 à 12h (Sauf de la fin juillet à la fin août).
- 2 Magasin Monoprix, 4 rue de Paris**
Du lundi au samedi de 8h à 20h45 et le dimanche de 9h à 12h45.
- 3 Pharmacie des Eaux Vives, 8 bis avenue Charles de Gaulle**
Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 19h30 et le samedi de 9h à 15h.
- 4 Supérette Ermitage, 10 - 14 avenue du Général Leclerc**
Du lundi au dimanche de 10h30 à 22h.
- 5 Magasin Franprix, 2 avenue des Vignes-Benettes**
Du lundi au samedi de 9h à 21h et le dimanche de 9h à 13h.
- 6 Pharmacie Nougarede, 5 avenue de la Paix**
Le lundi de 14h30 à 19h30, du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h30
- 7 Magasin Picard, 13 - 15 avenue Jean Jaurès**
Du lundi au samedi de 9h à 20h et le dimanche de 9h à 12h45.

LES RECOMMANDATIONS EN CAS DE VAGUE DE CHALEUR

Crampes, fatigue, maux de tête, fièvre, vertiges, nausées... L'exposition à de fortes chaleurs peut être dangereuse, en particulier pour les nourrissons, les femmes enceintes et les personnes âgées. Que vous soyez à risque ou non, il est important d'adopter des gestes simples comme rester au frais, éviter de boire de l'alcool, éviter les efforts physiques intenses, boire et manger en quantité suffisante, fermer les volets et les fenêtres le jour, aérer la nuit, se mouiller le corps et rester en contact tous les jours avec vos proches âgés, isolés ou fragiles afin de vérifier qu'ils ne souffrent pas trop de la chaleur. En cas de malaise, appelez le 15.

AUTOMNE : LA SAISON DES COULEURS LE COMPOST, UNE SOLUTION EFFICACE POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS

Qui dit automne, dit feuilles mortes. Saviez-vous qu'elles constituent un matériau très intéressant pour le compost ? La transformation combinée des déchets végétaux de la cuisine (épluchures...) avec les déchets de jardin (feuilles...) permet notamment de réaliser un compost maison dont les propriétés sont proches de l'humus. Évitez donc de les jeter avec vos autres déchets verts et optez pour le compostage. Cette solution permet, en outre, de réduire le volume de vos poubelles d'ordures ménagères de **30 à 40%**.

Vous souhaitez recycler vos déchets mais ne disposez pas du matériel nécessaire ? Pas de panique, depuis plusieurs années, la **Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine** (CASGBS) propose aux personnes habitant en pavillon trois modèles de composteurs en bois à des tarifs négociés et subventionnés, ainsi qu'une initiation au compostage. Outre les composteurs individuels, la CASGBS propose d'autres solutions pour ceux vivant en habitat collectif comme le lombricompostage ou le compostage partagé.

Intéressé ? **Flasher ce code pour en savoir plus.**



EXPÉRIMENTATION EN COURS À L'ERMITAGE

Depuis décembre 2023, les riverains du quartier Ermitage expérimentent le tri et la collecte des déchets alimentaires en points d'apport volontaire. Une expérimentation réalisée en partenariat avec la CASGBS qui intervient en complémentarité du compostage de proximité. Depuis son lancement, plus de 10,5 tonnes de déchets (à la fin mars 2024) ont été valorisées via un procédé de compostage électromécanique innovant dans un centre de traitement spécialisé situé à proximité. Si vous habitez le quartier, il n'est pas trop tard pour participer. Rendez-vous sur app.upcycle.org/casgbs pour vous inscrire.

LA VILLE ACCÉLÈRE LA DÉSIMPÉRMÉABILISATION DE SES SOLS

Qu'est-ce que la désimpermeabilisation des sols ? Il s'agit d'une stratégie de gestion des eaux pluviales qui contribue, d'une part, à réduire le ruissellement des eaux et donc le risque d'inondation et, d'autre part, à favoriser leur infiltration et le rechargement des nappes phréatiques. Notre ville étant confrontée au risque de crues, cela devient donc un impératif dans certaines zones. Plusieurs opérations visant à désimpermeabiliser les sols ont ainsi été menées en 2024 :

- **Dans le parking de l'entrée du quartier Ermitage**, situé avenue Charles de Gaulle. Cette opération est allée de pair avec la plantation d'arbres et de massifs ainsi que la mise en place d'un système d'arrosage automatique.
- Plus globalement, dans le cadre de la **requalification du quartier de l'Ermitage**, la Ville souhaite déminéraliser le quartier en procédant à la plantation massive d'arbres et de végétaux. À cette occasion, les sols ont été désimpermeabilisés ce qui permet désormais de récupérer les eaux de ruissellement pour entretenir les places de stationnement engazonnées et les plantes nouvellement installées et ainsi favoriser le développement de l'îlot de fraîcheur.
- **Dans les cours d'école** aussi, cette méthode suit son cours avec un double objectif : réduire les effets de la chaleur et augmenter la surface déminéralisée afin de faciliter l'absorption des eaux de ruissellement à la parcelle pour, si possible, favoriser l'alimentation des arbres environnants.

La Ville a d'ores et déjà procédé à la désimpermeabilisation des cours de :

- l'école maternelle Normandie-Niemen ;
- l'école élémentaire Jean Moulin.

À l'école élémentaire **Claude Érignac**, les Services techniques de la Ville ont replanté des arbres avec des fosses plus importantes pour leur permettre de se développer et ainsi d'offrir une surface ombragée plus conséquente afin de créer, là encore, un îlot de fraîcheur, à l'image du square Anne Pierrette situé à proximité.

ÉTÉ : POUR UN USAGE ÉCLAIRÉ DE L'EAU

NOS RESSOURCES SONT LIMITÉES, ÉCONOMISONS-LES

Quand la température monte, les besoins en eau augmentent. Face aux épisodes de sécheresse, mieux vaut faire preuve de parcimonie quant à l'utilisation de cette ressource. Voici les bons réflexes à adopter :

- **Évitez de laisser couler l'eau** pendant le lavage des mains, le brossage des dents... ;
- **Remplissez** complètement votre lave-linge et votre lave-vaisselle avant de les mettre en route et privilégiez le mode « éco » ;
- **Préférez** les douches aux bains ;
- **Installez** une pomme de douche avec aérateur afin d'économiser jusqu'à 40% d'eau tout en ayant la sensation d'utiliser la même quantité ;
- Installez un **récupérateur d'eau** de pluie dans votre jardin ;
- **Réutilisez l'eau** de nettoyage des légumes pour arroser vos plantes ;
- **Arrosez vos plantes** le soir afin de réduire les pertes dues à l'évaporation ;
- **Réparez rapidement** vos éventuelles fuites d'eau. Un robinet qui goutte, c'est 100 litres d'eau perdus chaque jour.

En période de sécheresse, des restrictions d'eau graduelles et temporaires sont déclenchées progressivement par le Préfet en fonction de quatre niveaux de gravité : **vigilance, alerte, alerte renforcée ou crise**. Il convient donc de se tenir informé pour connaître les restrictions en vigueur. Flashez ce code pour connaître la situation actuelle dans les Yvelines.



LE PECCQ SE VÉGÉTALISE

Depuis de nombreuses années, la Ville mène une intense politique de végétalisation de l'espace public.

- En 2022, d'importants travaux ont permis de transformer le **square Anne Pierrette** en un **îlot de fraîcheur** en augmentant sensiblement sa surface ombragée et en le dotant d'aménagements paysagers conséquents, ce qui a valu à la Ville de ramporter le **trophée « Nature en ville » 2022**, décerné par le Département des Yvelines.
- Dans le cadre de la requalification du quartier Ermitage, le **square Jacques Tati** va prochainement se métamorphoser avec la **plantation d'une trentaine d'arbres ainsi que de nombreux arbustes et massifs**. La Ville a fait le choix de privilégier des espèces indigènes afin de préserver l'équilibre naturel du site et le maintien de la biodiversité locale, notamment via l'installation de nichoirs pour les oiseaux.
- En chiffres : **plus de 70 arbres** ont été plantés au Pecq depuis 2020. Au total, la ville abrite plus de **2300 arbres** de plus de cent espèces différentes.
- La Ville intensifie sa politique de **végétalisation des cours d'école**. À titre d'exemple, le jardin d'ornement de la cour de l'école maternelle **Normandie-Niemen** a été ouvert aux enfants, **onze arbres supplémentaires y ont été plantés** et des tables ont été installées à l'ombre des arbres afin que les instituteurs puissent faire cours dehors en cas de fortes chaleurs.
- Prendre soin de la nature, cela s'apprend dès le plus jeune âge. Les élus du **Conseil municipal des jeunes (CMJ)** participent, eux aussi, à la végétalisation de notre ville lors d'opérations visant à **semmer des graines pour fleurir les quartiers**.

EN CHIFFRES

Depuis 1992, la Ville participe au concours des Villes et Villages Fleuris. Elle est titulaire de trois fleurs au niveau régional depuis 2002.



LES AGENTS MUNICIPAUX EN PREMIÈRE LIGNE

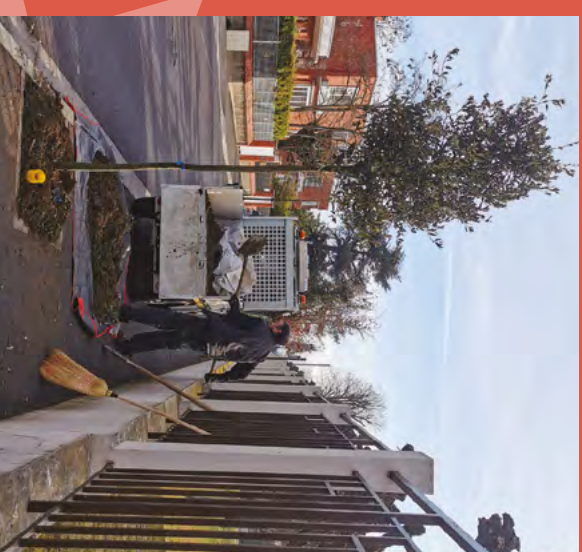
Les aléas de l'automne



effectuer un **salage préventif** dès que les températures chutent et que des épisodes neigeux sont annoncés. Cette opération permet d'éviter les accidents, notamment dans les rues en pente.

Le temps des plantations

Contrairement aux idées reçues, l'automne est **la saison idéale pour planter** des arbres. La terre est encore chaude de l'été, les pluies sont abondantes et les températures plus douces provoquent moins d'évaporation, favorisant le développement du système racinaire. À cette saison, il n'est donc pas rare de croiser des agents des Espaces verts occupés à **préparer les sols** en retournant la terre, en effectuant **des travaux de terrassement** et en **désherbant avant de procéder aux plantations**.



HIVER : LA SAISON DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

LES GESTES À ADOPTER POUR RÉDUIRE SA FACTURE ÉNERGÉTIQUE

Le chauffage et l'eau chaude représentent près des 3/4 de la dépense énergétique des ménages. Pour économiser, chaque geste compte.

- **Adaptez la température dans votre logement**
Le chauffage participe, en moyenne, à 66% des dépenses d'énergie d'un ménage. Il est donc recommandé de régler la température à 19°C dans les chambres (17°C la nuit), entre 19 et 21°C dans le séjour et à 22°C dans la salle de bain lorsque vous l'utilisez. Pensez également à baisser le chauffage quand vous quittez votre domicile.
- **Installez un thermostat programmable**
Un thermostat programmable permet d'ajuster la température de votre logement à votre rythme de vie et à votre présence.
- **Installez des rideaux épais et/ou des volets à vos fenêtres**
Cette solution permet d'éviter les déperditions de chaleur.
- **Réglez votre chauffe-eau à 55°C**
L'eau chaude sanitaire représente jusqu'à 20% de la consommation d'énergie d'un ménage. Réglez donc votre chauffe-eau à 55°C et limitez le temps passé sous la douche.
- **Optimisez les lavages**
Privilégiez un programme éco et remplissez complètement vos machine à laver, sèche-linge et lave-vaisselle avant de les mettre en route.
- **Éteignez vos appareils non utilisés**
Ne laissez pas vos appareils électriques allumés ou en veille lorsque vous ne les utilisez pas, éteignez-les complètement.
- **Privilégiez les lampes à LED ou les lampes fluocompactes (LFC)**
Lors de vos achats, l'étiquette énergie vous permet de vous aider à choisir une lampe avec une bonne performance énergétique.
- **Dégivrez votre congélateur tous les 6 mois**
Lorsque la couche de givre est trop importante, le système de refroidissement est affecté et doit lutter pour maintenir la température idéale. Par conséquent, cela peut augmenter la consommation électrique de votre congélateur de 30 à 40%.

LA BIODIVERSITÉ DANS VOTRE JARDIN

7 astuces pour favoriser la biodiversité dans votre jardin

La biodiversité est notre alliée contre le changement climatique. Préservez-la en **7 étapes** :

- Ne taillez pas les arbres ni les haies (sauf la partie impactant la voie publique ou le voisinage) ;
- Réduisez les tontes ;
- N'arrachez pas les mauvaises herbes ;
- Ne retournez pas la terre ;
- Limitez les éclairages extérieurs ;
- Installez des plantes indigènes, c'est-à-dire naturellement présentes sur le territoire ;
- Diversifiez les habitats (tas de bois mort, touffes d'herbes hautes, nichoirs...).

Moustique tigre : limitez sa présence, limitez les nuisances

Attention toutefois, la biodiversité peut s'accompagner de la prolifération de nuisibles. Parmi eux, le moustique tigre. La meilleure façon de lutter contre cet insecte, pouvant être porteur de maladies infectieuses, est de limiter les lieux de ponte pour empêcher qu'il prolifère. Pour cela :

- Éliminez les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, matériel de jardinage, cendriers...);
- Videz les récipients et renouvelez l'eau des contenants (arrosoirs, gannes...);
- Vérifiez le bon écoulement des gouttières (enlever les feuilles au moins une fois par an) ;
- Couvrez les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins...) et les piscines non utilisées ;
- Ne laissez pas l'eau des plantes et des fleurs stagner.

Gare aux chenilles processionnaires

Cette espèce, qui apprécie tout particulièrement les pins et les chênes, est nuisible pour l'homme et les animaux. Ses poils, urticants et allergisants, sont responsables de réactions inflammatoires de la peau ou, plus grave, des muqueuses respiratoires. Le contact avec ces chenilles peut être mortel pour les animaux. Ne les touchez donc pas et ne vous approchez pas des arbres où leurs cocons sont visibles.

PRINTEMPS : QUAND LA NATURE REPREND SES DROITS

BIEN VIVRE ENSEMBLE AU CONTACT DE LA NATURE

La taille des haies

L'entretien des haies est une **obligation légale**. Les propriétaires doivent notamment veiller à ce que leurs plantations n'empiètent pas sur le domaine public. Autrement dit, **les arbres ou les haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière**. Pour rappel, dans le cadre de ses pouvoirs de police au titre de l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales, le Maire peut imposer aux riverains de procéder à l'élagage ou à l'abatage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur les voies.

Les activités bruyantes dans le jardin

Les activités bruyantes que vous pratiquez dans votre jardin, telles que la tonte de la pelouse, l'abatage des arbres ou simplement du bricolage, sont strictement encadrées par la loi. Objectif : ne pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Vous ne pouvez donc réaliser ce genre d'activités que :

- **En semaine, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;**
- **Les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h ;**
- **Les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.**

Le Maire, au titre de ses pouvoirs de police administrative, peut prendre un arrêté municipal pour édicter des règles plus restrictives.

LES AIDES POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La rénovation énergétique permet d'obtenir des gains énergétiques conséquents, un plus grand confort et une baisse des factures. De nombreuses aides, souvent cumulables, permettent de financer vos travaux. En voici une liste non-exhaustive.

- **MaPrimeRénov'**
Le dispositif MaPrimeRénov', qui permet aux propriétaires de bénéficier d'aides de l'État pour isoler et rénover leur logement, se décline en deux volets distincts : MaPrimeRénov' pour l'installation d'un chauffage écologique (pompe à chaleur, chaudière à granulés, chauffe-eau solaire...) et MaPrimeRénov' Parcours Accompagné pour des travaux plus globaux d'amélioration de la performance thermique du logement.
- **Éco-prêt à taux zéro**
L'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) est un prêt à taux d'intérêt nul et accessible sans condition de ressources, pour financer des travaux d'amélioration de la performance énergétique.
- **« Coup de pouce chauffage »**
Le dispositif « Coup de pouce chauffage » est une aide qui sert à remplacer votre chaudière à gaz, au charbon ou au fioul.
- **Réduction d'impôt « Denormandie »**
Destiné à encourager la rénovation de logements anciens, le dispositif « Denormandie » est une aide fiscale accordée dans le cadre d'un investissement locatif.

SIMULEZ VOS DROITS

De nombreuses aides nationales et locales existent. Vous souhaitez connaître celles auxquelles vous pouvez prétendre en fonction de votre situation ? Faites une estimation de vos droits en flashant ce code.



Passage à un éclairage public LED

Dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL), les candélabres du quartier Canada, de l'avenue Charles de Gaulle ainsi que ceux des rampes et du pont Georges Pompidou ont été remplacés par du matériel équipé d'ampoules LED, beaucoup moins énergivores, qui permettent de diviser par deux la consommation électrique. Les candélabres du quartier Ermitage sont également en cours de remplacement. En 2025, ce sera au tour des candélabres de la rue des Prairies puis progressivement de ceux des autres quartiers de la ville.

Coupure de l'éclairage nocturne

En 2023, la coupure de l'éclairage public (hors axes très fréquentés) de minuit à 5h du matin a permis de réaliser une baisse de 40% de la consommation électrique de la Ville. Par ailleurs, la mise en place de la programmation à distance sur les nouveaux candélabres a permis d'éclairer certaines zones, la nuit, avec plus ou moins d'intensité en fonction des besoins. Objectif de la télégestion : réaliser, sur un an, à éclairage constant, jusqu'à 50% d'économies d'énergie sur l'avenue Charles de Gaulle et 63% dans le quartier Ermitage. Ce système permet, par ailleurs, de préserver les espèces et leur habitat de la pollution lumineuse.



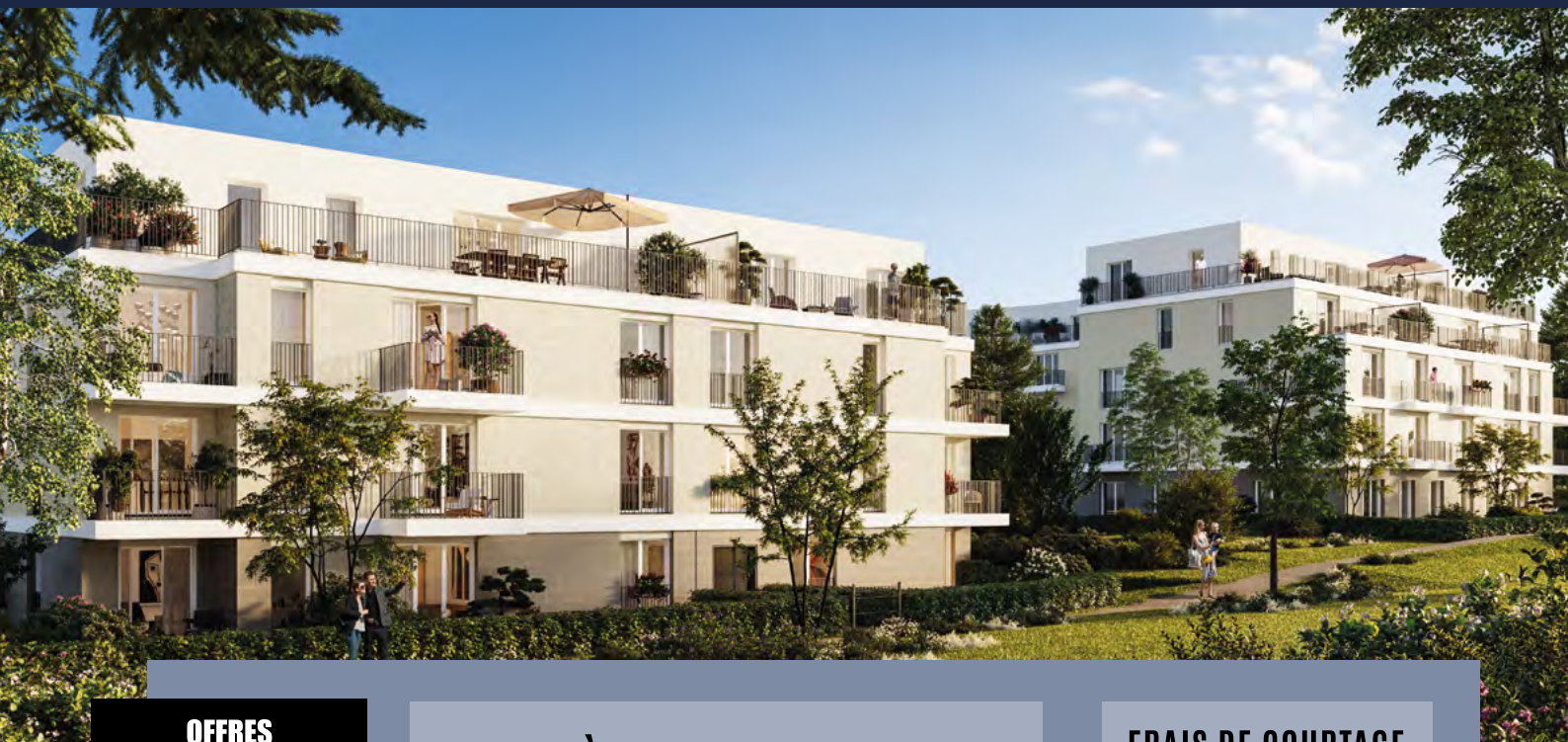
Rénovation des infrastructures municipales

Plusieurs structures municipales ont été rénovées depuis 2019 : le gymnase Marcel Villeneuve, le gymnase Général Leclerc, actuellement Le Quai 3 et prochainement la piscine municipale. Outre l'aspect esthétique, ces rénovations permettent de réaliser d'importantes économies d'énergie. Un exemple ? La rénovation du gymnase Général Leclerc va permettre de réaliser jusqu'à 60% d'économies sur sa consommation énergétique à usage équivalent grâce à l'isolation thermique extérieure de ses façades, le remplacement de sa chaudière au fioul par un système de chauffage au gaz, le renforcement de sa toiture, le remplacement des menuiseries extérieures et l'installation d'un faux plafond isolant avec des éclairages LED.

Vers une flotte 100% électrique pour les floteurs



La flotte des agents de la Propreté de la Ville est en passe de devenir 100% électrique. Seuls la balayeuse, le véhicule d'intervention pour l'enlèvement des tags et deux autres véhicules sont encore équipés d'un moteur thermique. À noter que la plupart des souffleuses et débroussailluses utilisées par les agents ont également été remplacées par du matériel équipé de batteries.



OFFRES
EXCEPTIONNELLES
À SAISIR

JUSQU'À 20 000€ DE REMISE* +

FRAIS DE COURTAGE
OFFERTS*

NOUVEAU

VOTRE 2 PIÈCES à partir de
253 700€⁽¹⁾

- **Un emplacement privilégié** tout proche des quais de Seine et à seulement 800 m. du RER A « Le Vésinet - Le Pecq »
- **Un quartier calme et paisible**, à proximité immédiate de nombreux commerces et des établissements scolaires
- **Une résidence élégante et contemporaine** aux matériaux de qualité
- **Des appartements du 2 au 4 pièces** prolongés d'espaces extérieurs, pour la grande majorité

Voir les prix
et les plans



PTZ+⁽²⁾
0%
Prêt à taux zéro +

ESPACE DE VENTE
15 Avenue Jean Jaurès
Le Pecq

09 71 05 15 15
marignan.immo

VOUS



ROMAIN

BALLINER

ÉBÉNISTE AU GRAND CŒUR

P-System

Art. No. 165419

DE CHAIR ET DE BOIS

À seulement 36 ans, Romain Balliner est l'un des plus jeunes artisans à avoir obtenu le titre de Maître Artisan en métier d'art. Une distinction qui vient récompenser un parcours d'excellence.

Vous avez probablement déjà regardé les Victoires de la musique qui récompensent, chaque année, les artistes et les productions de l'industrie musicale française, la cérémonie des trophées UNFP qui prime les footballeurs les plus en vue ou encore le festival de Cannes et ses nombreux prix décernés aux comédiens, scénaristes et réalisateurs. Moins médiatisées, plusieurs distinctions visent à récompenser les artisans les plus talentueux et les plus engagés. Dans ce domaine, le titre de Maître Artisan en métier d'art représente certainement la plus haute distinction, l'équivalent de la Palme d'or à Cannes. Chaque année, ce titre est attribué à une poignée d'artisans triés sur le volet. "Contrairement au concours du Meilleur Ouvrier de France (MOF), son obtention ne repose pas sur une épreuve. Le jury prend en compte la complexité des réalisations bien entendu, mais également l'expérience professionnelle. Il faut donc remplir des critères très stricts pour pouvoir déposer son dossier", précise Romain Balliner. À seulement 36 ans, cet ébéniste et menuisier alpcois est le plus jeune artisan à avoir obtenu le sésame tant convoité

lors d'une cérémonie se déroulant à la chambre des métiers et de l'artisanat d'Île-de-France, le 3 juin dernier.

Petit-fils d'un bûcheron exerçant dans la forêt de Marly-le-Roi, Romain Balliner a le bois dans la peau. "J'ai toujours apprécié ce matériau d'exception, le toucher, le façonner, le transformer. J'ai commencé à couper du bois et à assembler mes premières pièces à l'âge de 7 ans", raconte-t-il. Alors que ses camarades cherchent encore leur vocation au collège, lui sait déjà quelle voie il veut emprunter. Désireux de se former auprès des meilleurs, il intègre la fédération compagnonnique des métiers du bâtiment à l'âge de 15 ans. S'il y vit de formidables aventures, apprend son métier et fait le tour de la France, il y découvre également l'envers du décor. "À quelques exceptions près, j'ai été malmené par mes maîtres d'apprentissage. Certains m'ont même dit : 'tu ne seras jamais menuisier, change de boulot !'", confie-t-il. Si cette expérience lui a fait perdre sa naïveté et son innocence professionnelle, elle lui a conféré une détermination sans faille. "À force de travail, je suis devenu meilleur que tous ceux qui n'ont jamais cru en moi. Je me suis fait une promesse : ne pas répéter leurs erreurs avec mes stagiaires et mes apprentis. Aujourd'hui, je veille donc à prendre soin d'eux et à leur expliquer les choses

calmement. S'ils font une erreur, j'en suis le seul responsable".

Un parcours jalonné d'épreuves

À la suite de sa formation chez les Compagnons, Romain Balliner trouve du travail dans un atelier parisien spécialisé dans la restauration de meubles anciens puis dans une entreprise de construction de charpentes traditionnelles et maisons à ossature bois. Il s'y consacre corps et âme et gravit les échelons en devenant chef d'équipe à 21 ans puis chef d'atelier, deux ans plus tard. "Mon patron de l'époque m'a pris sous son aile. Il est devenu mon mentor, je lui dois beaucoup. Il m'a aidé à monter ma société lorsque je lui ai fait part de mes projets. Et quand il a appris que j'avais obtenu le titre de Maître Artisan, il m'a félicité avec beaucoup d'émotion".

À 25 ans, Romain Balliner fonde Potacol Agencement, une entreprise de conception et de réalisation de meubles d'agencement sur-mesure, dont l'atelier se situe à Noisy-le-Roi. Il y exerce seul jusqu'à la crise sanitaire puis s'associe avec un ami, Mickael Vicente. "Nous sommes complémentaires. Lui dessine et assure le rôle de

commercial, moi je fabrique", résume-t-il.

Si son métier forge le caractère, un rapide coup d'œil à ses avant-bras, noueux comme le bois qu'il apprécie tant, permet de comprendre qu'il requiert également une certaine condition physique, voire un dépassement de soi. Rompu au dur labeur, le riverain du quartier des Vignes-Benettes / Grandchamp veille toutefois à faire des pauses – pas autant qu'il le devrait – et à se ménager. "C'est un métier éreintant. Je dois parfois déplacer des morceaux de bois de plus de 100 kilos, sur plusieurs étages. Les projets aboutissent avec du sang et de la sueur", confesse ce passionné de boxe et de guitare, qui sait donc allier force et délicatesse dans le toucher.

Outre la qualité de son savoir-faire, l'obtention du titre de Maître Artisan témoigne de son engagement dans la promotion de son artisanat. N'hésitez donc pas à suivre les aventures de Romain Balliner sur le compte Instagram de Potacol agencement. Il y partage des conseils et des vidéos de ses dernières réalisations. De quoi faire rêver son millier d'abonnés et peut-être créer de nouvelles vocations. Comme chez son premier fan, son fils de six ans.

“

Les projets aboutissent avec du sang et de la sueur.

”

Objectif : Cœur de ville

Porté par la Municipalité depuis de nombreuses années, ce projet vise à aménager, sur un terrain de trois hectares en bord de Seine, un lieu de rencontre où les Alpicois pourront se promener et accéder à des commerces de qualité et de proximité. Après avoir acquis les trois dernières parcelles du futur site à l'amiable et obtenu le permis de construire en mai, la Ville a signé, un protocole ouvrant la voie à un déplacement des activités de l'entreprise Raboni, qui loue une grande partie du site, dès le début de l'année 2025. Pour autant, le projet ne pourra être mis en œuvre aussi rapidement qu'espéré. En effet, il est retardé par les recours du magasin Auchan de Saint-Germain-en-Laye et du centre commercial Carrefour de Montesson contre l'avis favorable de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC). Ces recours ont entraîné une présentation du projet devant la Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAC), qui a confirmé l'avis favorable et unanime. Malgré cela, les enseignes ont saisi la cour d'appel de Versailles contre le permis de construire, dans le but de retarder à nouveau le projet. La Ville attend désormais la décision du juge administratif, qui pourrait malheureusement prendre plusieurs mois, mais travaille en parallèle afin que les travaux de démolition puissent être engagés dès que la décision judiciaire sera rendue.



Création d'une maison médicale

Faire face à la pénurie de médecins dans notre ville en mettant à disposition des professionnels de santé une structure moderne, innovante et polyvalente. Tel est l'objectif de la future maison médicale qui verra le jour sur l'emplacement de l'ancien skate-park (lire page suivante), quai du 8 Mai 1945. Les travaux ont commencé en juillet et s'achèveront au printemps 2025. Le bâtiment s'intégrera de manière harmonieuse à son environnement verdoyant, à quelques dizaines de mètres du parc Jean Moulin. La maison médicale accueillera six généralistes et deux internes, soit à terme huit généralistes, tandis que deux autres cabinets seront occupés par des infirmières et des sage-femmes.



LA VILLE

se

L'année scolaire 2023/2024 a été marquée par
En cette rentrée, faisons le point sur les



Requalification du quartier Ermitage

C'est un chantier majeur. La requalification du quartier Ermitage suit son cours. Objectif : végétaliser, désenclaver et dynamiser le quartier afin d'améliorer le cadre de vie de ses habitants. Si une grande partie des objectifs ont d'ores et déjà été atteints (réaménagement du parking de l'avenue Charles de Gaulle, rénovation du gymnase Général Leclerc, réfection des canalisations d'eau et d'assainissement, remplacement des câbles haute tension, réfection de l'escalier rue du Raidillon, création du city-stade), d'autres phases vont prochainement se concrétiser. Dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL), l'ensemble des 49 candélabres du quartier est ainsi en cours de remplacement par des lanternes LED, beaucoup moins énergivores. D'ici au mois d'octobre, l'aménagement périphérique de la place de l'Ermitage (réalisation des bordures et des enrobés, installation des dalles végétalisées, rénovation des accès aux logements, aménagement des espaces verts...) ainsi que la rénovation de l'aire de jeux du square Jacques Tati seront achevés. Il faudra attendre le mois de novembre pour que le nouveau square de l'Ermitage voie le jour, pourvu d'une trentaine d'arbres et d'un nouveau mobilier urbain. Notons enfin que les travaux, menés par la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS), qui visent à désenclaver le quartier via la création d'un cheminement piétons/cycles et d'une piste cyclable permettant de rejoindre la voie verte en bords de Seine, débuteront en 2025. La rénovation du tunnel permettant aux riverains de rejoindre l'arrêt de bus en passant sous la RN13 est, elle, envisagée pour l'été 2025. La métamorphose du quartier sera alors achevée et la patience des riverains récompensée.



DE DEMAIN

dessine

le lancement de nombreux travaux dans notre ville.
grands chantiers en cours.

Réhabilitation du Quai 3

Le Quai 3 est en chantier, et pas des moindres. En effet, les travaux en cours visent à réhabiliter l'intérieur du bâtiment afin de garantir sa polyvalence et améliorer le confort visuel, acoustique et thermique des spectateurs, tout en redonnant ses lettres de noblesse à notre emblématique salle de spectacle. Un an après le début du chantier, où en sommes-nous ? Les travaux de gros œuvre, qui consistaient à démolir une partie de l'intérieur du bâtiment (avant-scène, nez de balcon, rideau de fer...), ont pris fin. Leur succède donc la phase de second œuvre, comprenez les finitions et l'aménagement intérieur du bâtiment (ventilation, chauffage, électricité, cloisonnement et doublage des murs...). En parallèle, l'isolation des murs extérieurs a débuté. Dernières étapes à venir : l'installation d'un élévateur permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder au foyer, situé dans le hall du 1^{er} étage, et la mise en place de la scénographie qui illuminera nos soirées alpicaises. Vous avez hâte de contempler le résultat ? Nous aussi !



Rénovation de la piscine municipale

La rénovation de la piscine municipale vise un triple objectif : moderniser le bâtiment en le rendant plus beau, plus lumineux ; améliorer son isolation et sa consommation énergétique avec une remise aux normes de l'infrastructure et via la mise en place de matériaux et d'équipements plus adaptés ; créer un accès aux personnes à mobilité réduite. La remise de l'Avant-Projet Définitif (APD), étape essentielle pour définir la phase préparatoire des travaux, vient d'être franchie. Les travaux pourraient débuter en septembre 2025.

Un skate-park flambant neuf

En concertation avec de jeunes passionnés de glisse urbaine, la Ville prévoit d'aménager un nouveau skate-park pour remplacer celui auparavant situé sur l'actuel terrain de la future maison médicale. Plus moderne et plus polyvalent, ce nouveau lieu de rencontre sportive sera aménagé sur le terrain d'aventures Jean Moulin. La Ville étudie actuellement plusieurs options d'aménagement afin de créer un espace qui convienne à la fois aux familles et aux sportifs les plus expérimentés.

Mise en conformité des réseaux d'assainissement

La mise en conformité des réseaux d'assainissement du quartier Cité, réalisée par la CASGBS, est en cours de réalisation. Si les travaux sont terminés au niveau du chemin de la Prairie et de la rue du 3 Mars 1942, ils se poursuivront au sud de la rue des Prairies, dans la zone située entre le viaduc ferroviaire et la rue du 3 Mars 1942, jusqu'à la fin 2024, ce qui permettra ensuite à la Ville de procéder à la 1^{re} phase des travaux d'enfouissement des réseaux et à la modernisation de l'éclairage public dès 2025. Les travaux d'assainissement du nord de la rue des Prairies, c'est-à-dire de sa partie située entre le viaduc et Le Mesnil-le-Roi, débiteront, quant à eux, en 2025.

De nouvelles bornes de recharge électrique

La Ville s'engage pour la mobilité durable. Trois nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées durant l'été. La première est située devant la piscine municipale, une autre se trouve au niveau de l'avenue Charles de Gaulle, non loin du centre commercial des Eaux-Vives, tandis que la dernière a été installée à proximité de l'entrée du parc Corbière. Pour rappel, deux bornes de recharge, une située devant Le Quai 3, l'autre au niveau du boulevard de la Libération, face au stade Louis Raffegau, avaient été installées en 2023. Deux autres bornes seront installées place de l'Ermitage et rue du Progrès d'ici à la fin 2024, ce qui portera à sept le nombre de bornes de recharge électrique disponibles dans notre ville.

Le 21/09

ACCROCHE-TOI SI TU PEUX

Dans *Accroche-toi si tu peux*, Guillaume Cachera et Nicolas Paumier conversent en jonglant ! À quatre bras, à quatre jambes et sans parole ! Tantôt mimes, tantôt acrobates, les deux artistes sont complices, drôles et généreux. Ils se soutiennent, s'accompagnent, se perdent, tombent, décollent... sans jamais perdre de vue leurs balles blanches. Une chorégraphie jonglée, toute en complicité, précision et poésie.

À 17h

Cour de l'école Normandie-Niemen, 3 bis avenue du Pasteur Martin Luther King

Plein tarif : 14 € ; tarif réduit : 10 € ; familles & abonnés : 8 €

Sur réservation auprès du service Culturel de l'hôtel de ville

01 30 61 66 16 - ville-lepecq.fr/lequai3

PENSEZ MALIN, COVOITUREZ !

Pour sa deuxième saison "hors les murs", la Ville relance son système de covoiturage pour faciliter vos déplacements lors des spectacles de la Saison culturelle. Pour en profiter, rien de plus simple.



1 - Flashez ce code.

2 - Déroulez la page pour consulter les annonces.

3 - Si vous trouvez une annonce qui vous convient, cliquez sur "Prendre contact".

4 - Cliquez ensuite sur "Voir le téléphone" ou remplissez le formulaire en ligne afin de prendre contact avec la personne à l'origine de l'annonce. Cette dernière recevra une notification lui annonçant votre souhait de covoiturer avec elle et pourra vous contacter.

5 - Si vous ne trouvez pas d'annonce répondant à vos attentes et que vous souhaitez proposer vos services, cliquez sur "Déposer une annonce".

6 - Sélectionnez "Covoiturage - Proposez", remplissez le formulaire en ligne, acceptez la charte des bonnes pratiques et publiez votre annonce. Vous serez automatiquement averti si une personne souhaite prendre contact avec vous.



EXPOSITION CAROLE FORGES (GRAVURE)

Pour échapper aux tourments de la grande ville et se rapprocher de l'océan, Carole Forges se réfugie dans ses profondeurs pour y retrouver ce monde étrange, changeant, dansant, apaisant, mouvant, agité.

S'immerger dans sa mémoire, pour ensuite graver ce monde caché et tenter de saisir ses mouvements, ses formes, ses ombres, ses danses, ses courants, cette agitation hypnotique, cette vie aquatique.

Ces émotions que l'on garde généralement pour soi, elle souhaite les partager afin que chacun découvre la fragilité et la beauté de ce monde en immersion, aujourd'hui en danger.

Centre culturel André Malraux, 3 bis quai Voltaire
Entrée libre aux heures d'ouverture

Du **26/09**
au **19/10**

28/09

29/09

29/09

DU CHARBON DANS LES VEINES

La nouvelle création de Jean-Philippe Daguerre ! 1958, à Nœux-les-Mines, petite ville minière du Nord de la France. Pierre et Vlad sont les meilleurs amis du monde. Ils partagent tout leur temps en creusant à la mine, en élevant des pigeons-voyageurs et en jouant de l'accordéon dans l'orchestre local dirigé par Sosthène "boute en train-philosophe de comptoir", personnage central de cette petite sphère joviale et haute en couleur malgré la poussière du charbon.

À partir du jour où Leila, la jeune et jolie marocaine, vient jouer de l'accordéon dans l'orchestre, le monde des deux meilleurs amis ne sera plus le même...

À 20h30

Centre culturel Jean Vilar de Marly-le-Roi

Plein tarif : 26 € ; jeunes & tarif réduit : 17 € ; abonnés : 20 € ; abonnés de moins de 25 ans : 13 €

Sur réservation auprès du service Culturel de l'hôtel de ville
01 30 61 66 16 - ville-lepecq.fr/lequai3



URBAN TRAIL

DU PECQ ET DU MESNIL-LE-ROI

Après le succès de la première édition qui a rassemblé plus de 400 participants, l'Urban Trail du Pecq et du Mesnil-le-Roi fait son grand retour. Au programme de cette matinée sportive : une course de 12 km de traversées insolites, de moments sympathiques et de passages éprouvants, une randonnée de 8 km avec un quiz sur les endroits traversés et un parcours de 1 km pour les enfants. Sportifs accomplis ou débutants, tout le monde est le bienvenu. Le maître-mot de cette journée organisée par l'association United Runners 78 : prendre du plaisir, tous ensemble.

Départ du parc Corbière à 9h30, 9h45 ou 11h30 selon les parcours
Renseignements et inscription sur ur78.fr
ou par mail à utpm78@gmail.com

HECTOR OU RIEN

Conservatoire
JEHAN ALAIN

Hector ou rien, artiste franco-suisse, nous présente avec enthousiasme son premier album, *Tant qu'on déborde*.

Tant qu'on déborde explore ces moments qui dépassent. Que ce soit lors d'un coup de foudre, sur un malentendu, pendant un deuil ou sur une piste de danse, Hector ou rien s'amuse à raconter l'exagération, une manière de prendre la vie avec une perspective positive et décalée. Le texte, pierre angulaire du projet, navigue entre la poésie, l'humour et l'émotion brute. Les compositions mêlent le plus souvent des instruments acoustiques (guitare, contrebasse, piano, ukulélé, clarinette, violon alto, sifflements), mais on retrouve aussi quelques surprises : des OVNI's électro, de la chorale et même du punk !

Ses chansons forment une palette d'histoires musicales riches.

À 17h

Conservatoire Jehan Alain – Dans le cadre de l'Estival

Plein tarif : 14 € ; tarif réduit : 10 € ;
familles & abonnés : 8 €

Sur réservation auprès du service Culturel de l'hôtel de ville
01 30 61 66 16 - ville-lepecq.fr/lequai3





À FLEUR DE MOTS

Un mot sorti d'un chapeau, un numéro de mime improvisé, une chanson accompagnée au piano : ainsi se tisse *À fleur de mots*, un spectacle aussi poétique que singulier. Le duo formé par Fane Desrues et Julien Cottureau nous ouvre les portes de son imaginaire, un monde peuplé de gens qui comptent, de lieux magiques et de rencontres.

Tandis que Fane Desrues nous distille de sa voix cristalline des paroles tirées d'histoires à fleur de peau, Julien Cottureau, le farfadet lunaire, fait tout et n'importe quoi avec rien, sans parole, prenant un malin plaisir à recycler le vide, à nous mener là où la vie l'enchanté.

Ces deux amoureux partagent tour à tour la scène pour conjuguer poésie, chants et mimes bruités, littérature ou burlesque, émotions et rires.

Salle Delfino, 3 bis avenue du Pasteur Martin Luther King
Plein tarif : 14 € ; tarif réduit : 10 € ;
familles & abonnés : 8 €
Sur réservation auprès du service Culturel de l'hôtel de ville
01 30 61 66 16 - ville-lepecq.fr/lequai3



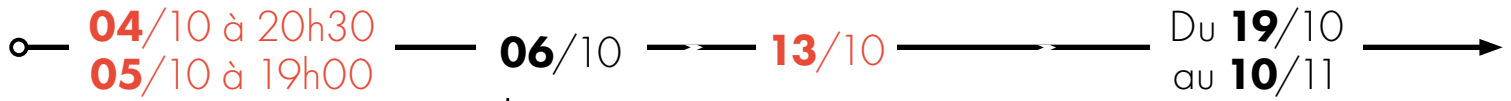
L'ENFANT DE L'ORCHESTRE

La petite Ama grandit entourée de violons, de contrebasses, de trompettes et nombre d'autres instruments, bercée par l'amour de sa maman cheffe d'orchestre et dorlotée par les musiciens. L'orchestre, c'est sa famille, son terrain de jeux, sa maison.

Ama suit les tournées mondiales. À chaque concert, elle écoute, observe et rêve depuis les coulisses. Elle remarque que chaque symphonie, chaque concerto lui évoque une histoire et qu'elle arrive à mettre des mots sur les plus grandes œuvres du répertoire en les transformant en chansons... Mais il manque une chose à Ama : son papa. Et si elle partait à sa recherche ?

Ce spectacle, plein d'aventure et d'émotion, nous fait aborder de manière ludique et sensible les grands "tubes" de la musique classique.

À 17h
Salle Delfino, 3 bis avenue du Pasteur Martin Luther King
Plein tarif : 14 € ; tarif réduit : 10 € ; familles & abonnés : 8 €
Sur réservation auprès du service Culturel de l'hôtel de ville
01 30 61 66 16 - ville-lepecq.fr/lequai3



TRIO LINE & BORDERS



Ce projet kaléidoscopique explore l'état mouvant de la matière sonore. Les compositions sont axées sur l'évolution des mouvements rythmiques, des caractères harmoniques et des lignes mélodiques pour créer un univers personnel à ce trio féminin.

L'instrumentation des compositions sera élargie par des touches d'effets électroniques pour étoffer le spectre musical.

Ce projet a été soutenu durant la saison 2021/2022 dans le cadre de la coopération Cap Jazz au Sud, contrat filière qui réunit le Salon de Musique (Salon de Provence), le Cri du Port (Marseille), Charlie Free (Vitrolles) et le Petit Duc (Aix-en-Provence).

À 17h
Conservatoire Jehan Alain
Plein tarif : 14 € ; tarif réduit : 10 € ; familles & abonnés : 8 €
Sur réservation auprès du service Culturel de l'hôtel de ville
01 30 61 66 16 - ville-lepecq.fr/lequai3



EXPOSITION

MARIE CURIE "LA FEMME AUX DEUX PRIX NOBEL"

Marie Curie est une personnalité scientifique connue dans le monde entier et une figure féminine majeure du XX^e siècle. D'origine polonaise, Marie Curie est une pionnière : c'est la première femme à soutenir un doctorat de physique en France, seule personne à ce jour à avoir reçu deux Prix Nobel dans deux domaines scientifiques différents (physique en 1903 et chimie en 1911), première femme à devenir professeur à l'Université de Paris et à entrer au Panthéon pour ses propres mérites. 90 ans après sa mort, cette exposition bilingue (français/anglais) pour tout public retrace sa vie et son œuvre et est proposée par le musée Marie Curie.

Hall de l'hôtel de ville, 13 bis quai Maurice Berteaux
Entrée libre aux heures d'ouverture



CINÉ-CLUB

Samedi 5 octobre
à 14h30

Bibliothèque Eugène Flachat

Visionnage d'un film puis partage de vos émotions autour d'un goûter. Programmation disponible en bibliothèque.



SAMEDISCUTE

Samedi 19 octobre
à 15h30

Bibliothèque Eugène Flachat

Autour d'un thé ou d'un café, nous vous invitons à partager vos coups de cœur et vos goûts littéraires et artistiques. En exclusivité, vous serez également présentés les nouveautés littéraires.



LANCEMENT IMMINENT DU PRIX DU PREMIER ROMAN 2025

Prêt pour des aventures littéraires inédites ? La nouvelle édition du Prix du premier roman 2025 vous attend ! En collaboration avec la bibliothèque Émile Littré du Mesnil-Roi, la Maison Pour Tous et les bibliothèques municipales alpecoises, découvrez six premiers romans soigneusement sélectionnés par vos bibliothécaires et plongez dans des histoires captivantes. Votre mission : en lire entre deux et six de novembre 2024 à avril 2025, voter pour votre préféré et rencontrer l'auteur gagnant lors de la soirée de clôture !



Et ne manquez pas la soirée de lancement le **mardi 5 novembre 2024 à 18h30** à la Maison Pour Tous, où les livres vous seront présentés.

Toutes les animations proposées sont gratuites sur inscription préalable - Information au 01 39 58 16 92 - bibliotheque.ville-lepecq.fr

DU VENDREDI 13 AU DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

Pôle Wilson
Exposition philatélique
par l'Association Philatélique du Pecq-sur-Seine

VENDREDI 13 SEPTEMBRE À PARTIR DE 19H

Avenue du Centre
Apéritif campagnard du quartier Canada par le Conseil de quartier

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE DE 9H À 18H

Pôle Wilson
Vide-greniers du quartier Mexique par le Conseil de quartier

LUNDIS 16 SEPTEMBRE ET 21 OCTOBRE À 14H30

Salle Jacques Tati
Cafés accueil par le pôle Vie sociale

MARDI 17 SEPTEMBRE À 14H

EHPAD Les Tilleuls
Job dating (d'infirmiers et d'aides-soignants)

SAMEDI 21 SEPTEMBRE À 15H

Rendez-vous devant l'église Saint-Thibaut
Visite du quartier des Vignes-Benettes par L'AS.C.A.L.A.

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

- **DE 9H À 18H30**
Pôle Wilson
Braderie de vêtements d'hiver
par l'association Brad'Vêt
- **À 14H30**
La Belle Époque
Moment de convivialité par l'association des Amis de Félicien David et de Jacques Tati

MARDI 1^{ER} OCTOBRE À 18H

Pôle Wilson
Conférence La Seine de Paris au Pecq par L'AS.C.A.L.A.

VENDREDI 4 OCTOBRE À 14H30

Salle Félicien David
Café accueil par le Conseil de quartier Saint-Wandrille

LUNDI 7 OCTOBRE À 14H30

Salle Delfino
Café accueil par le pôle Vie sociale

MERCREDI 9 OCTOBRE À 20H30

Hôtel de ville
Conseil municipal

SAMEDI 12 OCTOBRE À 15H

Cour de l'école élémentaire Claude Érignac
Fête des enfants
par le Conseil de quartier Saint-Wandrille

LUNDI 14 OCTOBRE À 14H30

Pôle Wilson
Café accueil par le pôle Vie sociale

SAMEDI 19 OCTOBRE À PARTIR DE 15H

Avenue du Centre
Opération "À fleur de trottoir, balcon et jardin" par le Conseil de quartier Canada



PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE 2024-2025

Le vendredi 16 juin, en présence de Madame le Maire, la Saison culturelle 2024-2025 a été dévoilée aux Alpicois présents dans la salle du Conseil municipal. Au cours de cette soirée co-animée par Jean-Noël Amadei, adjoint au Maire en charge de la Vie culturelle, Marine Laffargue, directrice des Affaires culturelles de la Ville, et Sophie Jolis, directrice du conservatoire Jehan Alain, musiciens, metteurs en scène et comédiens se sont relayés sur scène pour présenter les spectacles de cette seconde saison "hors les murs", travaux du Quai 3 obligent. Entre la diffusion de photos et d'extraits vidéos, les artistes ont assuré le show en racontant des anecdotes sur la création de leur spectacle ou en interprétant un extrait du rôle qu'ils joueront sur scène dans quelques semaines.



LE SOUFFLE DES JEUX

Du 18 au 25 juillet, notre ville a eu la fierté d'accueillir Brock Batty, le trampoliniste qui a représenté l'Australie lors des Jeux Olympiques de Paris 2024, ainsi que sa délégation. Les jeunes Alpicois des centres de loisirs ont notamment eu la chance de le voir s'entraîner au gymnase Marcel Villeneuve.

Quelques jours plus tard, le 3 août, les Alpicois ont pu encourager les coureurs sélectionnés pour le parcours masculin de l'épreuve cycliste de course en ligne, qui passait par notre ville.

Un moment de sport magique,
olympique, unique !

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

Le 18 juin à 18h, Laurence Bernard, Maire du Pecq, et Cédric Pemba-Marine, Maire du Port-Marly, ont présidé la cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin 1940, qui se déroulait devant la stèle du Général de Gaulle, dans les jardins de l'hôtel de ville. Ils étaient accompagnés de Marta de Cidrac, Sénatrice des Yvelines, de Gwendoline Desforges, Conseillère départementale et adjointe au Maire et de Daniel Cornalba, Maire de L'Étang-la-Ville. Étaient également présents des élus du Pecq et du Port-Marly, des représentants des pompiers et de la Police nationale, les représentants des associations d'anciens combattants, les porte-drapeaux des deux villes, ainsi que des élus du Conseil municipal des jeunes (CMJ) du Pecq à qui est revenu l'honneur de lire l'Appel du Général de Gaulle.



L'HEURE DE LA RENTRÉE !

Comme le veut la tradition, les lundi 2 et mardi 3 septembre, Madame le Maire, accompagnée de Nicole Wang, adjointe au Maire en charge de la Vie scolaire et de l'Enfance, a fait le tour des écoles de la ville pour rencontrer les professeurs et souhaiter une bonne rentrée aux petits Alpicois qui ont repris le chemin de l'école. Elle en a profité pour distribuer les cartes d'électeur aux élèves de CM2, en vue des élections du Conseil municipal des jeunes du 4 octobre prochain.

À tous, encore, une belle année scolaire !



C'ÉTAIT LA FÊTE Ô PECQ !

Un succès non démenti. Le samedi 22 juin, la Fête Ô Pecq a réuni de nombreux participants venus des quatre coins de la ville et d'au-delà pour déambuler parmi les stands internationaux et assister aux démonstrations sportives. Et même si le traditionnel bal nocturne a été annulé en raison des précipitations, cela n'a pas empêché petits et grands de profiter des nombreux jeux, animations et structures gonflables mis à leur disposition.



Scannez
et
découvrez



FÊTE NATIONALE

Comme toujours, la journée du 14 juillet a été ponctuée de nombreuses animations dans notre ville. Au programme : levée des couleurs, remise des médailles de la Ville, récompenses aux bacheliers et garden-party dans les jardins de l'hôtel de ville le matin, séance de cinéma suivie d'un goûter sous les tonnelles du pôle Wilson pour 77 de nos seniors l'après-midi, puis bal populaire et feu d'artifice au parc Corbière le soir. Des célébrations à la hauteur de cette grande fête républicaine.



Offres d'Emploi !

La Ville du Pecq recrute. Tous les postes sont à pourvoir immédiatement.

MAGASINIER (H/F)

Au sein des Ateliers municipaux, et sous l'autorité du responsable, vous gérez la logistique du magasin ainsi que les stocks de fournitures et matériels.

Emploi permanent, CDD.

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE (H/F)

Au sein du service Petite Enfance, sous la responsabilité du directeur de la structure, vous assistez les auxiliaires de puériculture et les aides auxiliaires de puériculture dans l'accueil, les activités et le développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif de la structure.

Alternance.



Pour le détail des profils recherchés et de vos futures missions, flashez ce code.

AGENT DE PROPRETÉ URBAINE (H/F)

Au sein de la direction des Services techniques, sous l'autorité du responsable de la propreté, vous effectuez les opérations de nettoyage des voiries, des espaces publics et des ouvrages d'art.

Emploi permanent, CDD.

CONDUCTEUR DE BUS (H/F)

Au sein du pôle Éducation, Jeunesse et Sports et sous la direction de la responsable du pôle, vous êtes garant de la conduite sécurisée du véhicule. Vous veillez également à respecter les règles de sécurité dans l'utilisation des équipements du véhicule et de son contrôle préventif.

Emploi permanent, CDD.

Si un poste vous intéresse, n'hésitez pas à nous transmettre votre cv ainsi qu'une lettre de motivation à l'adresse :

recrutement@ville-lepecq.org

ou à l'adresse postale :

Madame le Maire

Hôtel de ville - 13 bis, quai Maurice Berteaux - 78230 LE PECQ



Mairie du Pecq • 13 bis, quai Maurice Berteaux • 78230 Le Pecq • 01 30 61 21 21 • communication@ville-lepecq.org

- **Directeur de la publication** : Laurence Bernard, Maire • **Rédacteur en chef** : Bruno Labarthe
- **Rédaction** : Kevin Saigault • **Direction artistique et réalisation** : Anthony Fric
- **Secrétaire de rédaction** : Marianne Soulard • **Crédits photos** : Ville du Pecq tous droits réservés.
- **Publicité** : LVC Communication - 93290 Tremblay-en-France - 06 11 59 05 32 / 09 52 73 07 73
- **Imprimerie** : Groupe des Imprimeries Morault - Paris
- **Tirage** : 8 500 exemplaires
- **Distribution** : CHAMPAR - 95140 Garges-lès-Gonesse - 01 34 07 12 53
- **Dépôt légal** à parution
- **Abonnements** : 18 € par chèque à l'ordre du Trésor Public pour frais d'expédition



ACHÈTE QUEL QUE SOIT L'ÉTAT

- MEUBLES EN TOUS GENRES
- LUSTRES, PENDULES
- SUJETS EN BRONZE
- ART ASIATIQUE
- PIÈCES DE MONNAIE (or ou argent)
- MANTEAUX DE FOURRURE
- MONTRES, DÉBRIS D'OR
- ARGENTERIE ET BIBELOTS
- VÊTEMENTS ANCIENS
- BIJOUX ANCIENS ET MODERNES
- CARTES POSTALES
- LIVRES ANCIENS

RECHERCHE POUR COLLECTIONNEURS

- VASES EN PÂTE DE VERRE (Gallé, Daum, Lalique...)
- INSTRUMENTS DE MUSIQUES À CORDES EN L'ÉTAT
- JOUETS ANCIENS (poupées, trains électriques, etc.)
- TOUS SUJETS DE TABLEAUX
- DESSINS, GRAVURES
- VIEUX VINS

N'hésitez pas à me téléphoner ou m'envoyer un mail. Tout renseignement est donné à titre gracieux.

Parc des Ombrages - 5, avenue Poussin 78160 MARLY-LE-ROI - E-mail : eric.c.heitzmann@wanadoo.fr - Site web : www.ericheitzmann.fr



Plus d'informations
et devis gratuit sur
www.gllautomobile.com

RÉPARATION TOUTES MARQUES
DIAGNOSTIC ÉLECTRONIQUE
RÉVISION
CLIMATISATION
BRIS DE GLACE

01.34.51.33.93
96 rue des prairies 78230 Le Pecq

Véhicule de prêt gratuit !



h
heliximmobilier
Achat – Vente – Location

3 AGENCES
UN SEUL MANDAT
Estimation offerte

Avec le professionnalisme des équipes helix immobilier,
vous avez la certitude de **VENDRE, ACHETER**, ou de
LOUER dans les meilleures conditions et les meilleurs délais.

Votre agence au Pecq

6, rue de Paris

01 39 17 17 17

lepecq@heliximmobilier.com

www.heliximmobilier.com

X Sales @ Rentals X Langues parlées : Français - Anglais

Nos 3 agences : SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - LE PECQ - LE VESINET



LE NAI LAURENT
ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
ENTREPRISE ÉTABLIE EN 1990



Installation • Rénovation • Dépannage
Mise en sécurité • Mise en conformité • Domotique

Devis gratuit

1 bis, rue du Printemps - 78230 Le Pecq
6, rue Stéphane-Mony - 78100 Saint-Germain-en-Laye

01 39 52 62 79 - 06 07 66 31 92

entreprise@lenai.fr • www.entrepriselenai.fr



Consultez mes annonces

SAFTI
IMMOBILIER

07 45 23 79 00

MARIE.MENDEZ@SAFTI.FR

Habitant le secteur depuis de très longues années, j'en connais les moindres recoins, n'hésitez pas à me contacter pour tout projet d'ACHAT ou de VENTE !

ESTIMATION GRATUITE

MARIE MENDEZ
Votre conseillère en immobilier spécialiste Le Pecq et environs

E.I AGENT COMMERCIAL DU RÉSEAU SAFTI IMMATRICULÉ SOUS RSAC N° 977 856 939 VERSAILLES

FAITES LA RÉVOLUTION DE L'AUTOCONSOMMATION SOLAIRE

Enerev a été fondée par Pierre-Jean Pochon, Thierry Descoqs et Adrien Piro, trois anciens experts EDF. Avec Florin, spécialiste des travaux du bâtiment, Enerev déploie des projets solaires photovoltaïques à destination des particuliers, mais également des professionnels ou collectivités.

L'entreprise est certifiée RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour l'installation de systèmes photovoltaïques en toiture jusqu'à 500 kW, de bornes de recharges pour véhicules électriques et de batteries de stockage.

Enerev va au-delà de son rôle d'installateur et accompagne votre projet de A à Z : définition des besoins, maintenance et suivi des performances. Vous bénéficiez ainsi des atouts d'une petite entreprise réactive et proche du client mais avec des professionnels qui vous feront profiter de leur expérience issue d'une structure comme EDF.

Vous souhaitez mettre en place une auto-suffisance énergétique ? Contactez-les pour votre projet sur-mesure d'autoconsommation.

5% offerts pour les particuliers du Pecq, et bonus parrainage de 300€ pour tous nouveaux clients apportés et installés !

enerev

39 rue de Saint-Nom à Fourqueux

☎ **09 78 25 35 00**

🌐 **enerev.fr**



DONA maçonnerie

01 39 16 02 35
06 10 20 27 55



Devis gratuit !



Constructions & Agrandissements



Rénovations



Aménagements intérieurs



Aménagements extérieurs

Savoir-faire et compétences au service de vos projets depuis plus de 10 ans !

sarl dona78@gmail.com • www.sarl-dona.fr
3, allée du Bas-Perruchet - 78230 Le Pecq

TOUTE L'ÉQUIPE VOUS SOUHAITE UNE BELLE RENTRÉE !



CLAR'EAU MOGENTALE

PLOMBERIE ET CHAUFFAGE

Une équipe qualifiée à votre service

☎ **01 39 73 37 55**

- ✓ DÉPANNAGE
- ✓ INSTALLATION
- ✓ ENTRETIEN
- ✓ CONCEPTION
- ✓ SALLE DE BAIN
- ✓ CHAUFFAGE CENTRAL



PLOMBERIE



CHAUFFAGE



DEPANNAGE

✉ clareau-teixeira@hotmail.com | 🌐 www.clareau.fr